

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

# Le Canada

Livraison à domicile dans tous les droits de la ville et de la banlieue. Pour irrégularité du service, téléphonez à MAIN 7697.

Salle de Lecture, Assemblée Législative, 1, rue du Parlement, 19-4407-9

VOL. XVI. — No. 227.

UN PEU PLUS FROID.

MONTREAL, SAMEDI, 28 DECEMBRE 1918.

MINIMUM: 6; MAXIMUM: 12.

PRIX: DEUX

## "C'EST PAR AMOUR DE LA LIBERTÉ QUE VOUS ETES VENUS COMBATTRE"

C'est en ces termes que le Roi George salue le Président au banquet donné, hier soir, à Buckingham. — Les États-Unis aiment la liberté dit le Président.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 27. — Aucune réception royale n'a été faite au palais Buckingham comparable à celle qui accueillit le président Wilson et Madame Wilson, alors qu'ils furent escortés dans la salle du banquet, ce soir, pour le dîner de gala.

Toutes les formalités royales qui ont été observées au palais depuis deux ou trois siècles l'ont été avant et pendant le banquet. Le président Wilson accompagné de la reine Mary étaient en tête du cortège qui se dirigeait vers la salle à manger, et ils étaient précédés par les officiers du palais, richement costumés, portant des baguettes, marchant à reculons et faisant des révérences aux hôtes.

Immédiatement à la suite du président et de la reine, venaient le roi George et Madame Wilson. Ils étaient suivis par les membres de la famille royale.

Au bout de la table, douze personnes étaient assises, au milieu d'elles était le roi George.

Le président Wilson prit place à la droite du roi et Madame Wilson à sa gauche. La reine Mary était assise à la droite du président; venaient ensuite l'ambassadeur de France, la princesse Christian, l'ambassadeur d'Espagne et la princesse Patricia, fille du duc de Connaught. A la droite de Madame Wilson avaient pris place la princesse Mary, l'ambassadeur d'Italie, la princesse Béatrice et l'ambassadeur du Japon. L'ambassadeur des États-Unis, M. John W. Davis, tenait la première place à une petite table carrée, à la droite du président Wilson.

Avant le dîner, le président et Madame Wilson furent escortés de leurs appartements à la grande salle blanche où la famille royale était réunie avec les autres hôtes. Ces derniers furent présentés au président et à Madame Wilson, et les convives se dirigèrent immédiatement vers la salle du banquet.

L'aspect de tous ces hôtes se dirigeant vers la salle était magnifique. Dans la salle à manger, il y avait une collection d'assiettes en or solide et de grands ornements en or évalués à quinze millions de dollars. Ces objets avaient été apportés des voûtes, pour la circonstance. Une des trois armoires renfermait de la vaisselle trop grande ou trop encombrante pour s'en servir. Il y avait une pièce de grande dimension prise lors du naufrage de l'Armada espagnole.

Les couleurs de l'or, dont la table était chargée, se mariaient aux décorations de la salle de couleur blanche et or, aux tapis écarlates et aux meubles pour convenir.

On avait décoré la salle de fleurs qui faisaient ressortir le carmin des tapis. Dans le balcon, au fond de la salle jouait un orchestre militaire. Ce balcon était dissimulé sous les fleurs et sous les décorations. Les convives portaient l'habit de gala galonné d'or.

On parvenait à la salle du banquet, qui mesure 200 pieds de long par 75 de large, par un grand couloir richement meublé et décoré de tableaux et de porcelaines. La salle du banquet sert parfois pour les réceptions et autres cérémonies et il y a un trône à un des bouts de cette salle.

La table principale était placée de manière à ce que le président Wilson et le roi George tournent le dos au trône.

Les décorations permanentes paraissaient simples à côté de celles de la table royale. Les murs avaient pour toute décoration une tapisserie des Gobelins. De chaque côté, six chandeliers en cristal taillé sont placés très haut, mais pour le banquet de ce soir on se servait de 128 bougies placées dans des chandeliers en or, dont chacun était surmonté d'un abat jour en soie violette. La salle était de plus illuminée par de magnifiques appliques.

Le groupe des invités avait précédé la famille royale, ainsi que les hôtes du président et des ambassadeurs, dans la salle du banquet. Ces derniers se levèrent et retinrent debout pendant que les principaux invités et les hôtes pénétraient dans la salle du banquet.

En tête du cortège étaient lord Chamberlain et lord Steward et les autres officiers royaux. Les cent gardes du roi, dans leur costume rouge Elizabeth et portant des halberds, étaient de service.

### LE DISCOURS DU ROI GEORGES.

Londres, 27. — Au cours de son discours qu'il a prononcé ce soir au Banquet d'Etat offert au président Wilson, le roi George a dit:

"Cette heure est un moment historique et votre visite fait époque dans notre histoire. Pres de cent-cinquante années se sont écoulées depuis que votre république a commencé sa vie d'indépendance, et maintenant, pour la première fois, un président des États-Unis est notre hôte en Angleterre.

"Nous vous accueillons dans le pays d'où viennent vos ancêtres et où sont encore les maisons de ceux qui ont donné naissance à Washington et Lincoln. Nous vous accueillons pour vous-même, comme l'un dont la dignité et le calme à l'administration de ses devoirs, a fait notre admiration. Nous voyons en vous l'heureuse union des dons d'un savant avec ceux de l'homme d'Etat.

"Vous nous venez d'un milieu académique, et les nombreux discours que vous avez prononcés dans votre vie publique ont réuni la largeur de vue et la maîtrise des grands problèmes qui agitent l'humanité; et ont été prononcés avec cette clouance qui vous rappelle nos grands orateurs du passé tout aussi bien que les nôtres.

"Vous venez comme le porte-parole officiel d'une puissante nation qui nous est attachée par les liens les plus près. Ses peuples parlent la langue de Shakespeare et de Milton. Notre littérature est la vôtre, comme la vôtre est aussi la nôtre, et les hommes de lettres de deux pays en maintiennent ses gloires incomparables.

"Les mémoires de nos héros nationaux à partir du roi Alfred jusqu'aux jours de Philip Sidney, de Drake, de Raleigh, de Blake et de Hampton, ainsi que celles des premiers jours de la vie politique des Anglais qui virent le commencement de l'Amérique, vous apparaissent comme à nous. Vous partagez avec nous les traditions d'un gouvernement autonome aussi vieux que notre vieille charte.

"Nous reconnaissons les idéals communs que chérissent notre peuple. En premier lieu, parmi ces idéals, nous reconnaissons et nous reconnaissons, la liberté et la paix. Privileges comme nous l'avons été d'être les champions et l'exemple dans la vie nationale des principes d'un gouvernement autonome, basé sur des lois égales, il échoit à nous de voir comment ces principes peuvent être appliqués au-delà de nos propres frontières pour le bien de l'humanité.

(A suivre à la page 7)

## LE PRINCE DE MONACO CONDAMNE L'EX-EMPEREUR

LE PRINCE ALBERT REMET A LA PRESSE ASSOCIEE UNE LETTRE QU'IL AVAIT ECRITE A GUILLAUME II, CONDAMNANT SES ACTES.

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 27. — Le prince Albert de Monaco a remis à la "Presse Associée" une remarquable lettre qu'il adressée à l'ex-empereur d'Allemagne, qui promet de rivaliser avec les révélations faites par le prince Lichnowsky, l'ambassadeur allemand qui était à Londres au début de la guerre, et celles du Dr Muehlen, l'ancien directeur de la compagnie Krupp.

La lettre du prince Albert donne le texte de plusieurs conversations qu'il a eues avec l'ex-empereur sur ses projets de guerre, ainsi que d'un certain nombre de lettres que Guillaume II avait écrites au prince. Ces lettres sont adressées au prince comme "Mon cher cousin" et sont signées "Votre Altesse, votre ami dévoué, votre cousin et votre admirateur, Guillaume I. R."

Les conversations entre l'ex-empereur et le prince couvrent une période de plusieurs années d'intimité au cours de laquelle le prince Albert a rendu de fréquentes visites à Berlin, à Kiel ainsi qu'à la résidence de Guillaume II à l'île de Corfou. La lettre du prince est adressée à "Sa Majesté Guillaume II". La lettre s'adresse à Sa Majesté comme "Sire". Elle rappelle à l'ex-empereur les conversations, au cours desquelles l'empereur a exprimé ses idées sur l'avenir de l'Allemagne, et ensuite les mesures successives qui ont été appliquées à son armée.

En expliquant le but de sa lettre, le prince Albert écrit: "Je parle avec sérénité après dix-sept ans d'efforts pour vous éclairer sur le seul sentier qui maintiendrait les nations rivales dans les limites de la justice et de la dignité, et réunirait dans la paix les intérêts de la France et de l'Allemagne. Je parle avec toute la fermeté de mon âme, en révolte contre le spectacle du complot pour annihiler la loi et l'honneur, ainsi que toutes les beautés de la civilisation et toutes les conquêtes de l'homme sur la brute.

"Il ne restait qu'à vous de devenir la plus grande figure de tous les temps si vous aviez dirigé votre puissance pour réparer l'injustice qui pèse sur l'Europe et donner votre haute autorité aux idéals du droit, de la justice et de la paix, auxquels l'humanité se tourne avec anxiété. Mais au lieu, vous avez maintenu les coutumes brutales d'une monarchie militaire jusqu'à ce que l'Allemagne, qui aurait pu devenir la puissance du monde dans la civilisation, vous a amené dans les fausses idées et son aveugle folie."

En rappelant à l'empereur leurs conversations, le prince dit:

"J'ai été profondément impressionné de la conversation que j'ai eue avec vous quand nous avons inauguré l'observatoire de Ledenberg. Quand j'ai condamné la militarisation d'un peuple comme retardant son développement, vous m'avez expliqué les avantages d'une telle forme d'éducation nationale en dehors de ses buts militaires, parce que comme vous m'avez dit, elle relevait les hommes de la pesanteur du poids qu'ils avaient à soutenir. Elle était la conception de la fin principale d'un système dont l'application terrifie le monde. Aujourd'hui les marques de cette éducation sont étendues dans le sentier de vos armées, ce qui trahit votre fin véritable, ou votre profonde erreur."

## FIANCILLES PRINCIERES

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 27. — Une circulaire de la cour annonce ce soir, ce qui suit: Le roi a consenti avec plaisir aux fiançailles de la princesse Patricia de Connaught au commandant Alexander Ramsay, le frère du comte Dalhousie.

### LA NOUVELLE A OTTAWA

Ottawa, 27. — La nouvelle des fiançailles de la princesse Patricia avec le commandant Alexander Ramsay a provoqué un vif intérêt dans la capitale. Le commandant Ramsay a accompagné le duc et la duchesse de Connaught au Canada comme un des trois attachés, lorsqu'en 1911, le duc devint gouverneur-général. Au début de la guerre, le commandant Ramsay servait dans la marine, à Gallipoli. Il fut récompensé du travail qu'il a accompli par la distinction D. S. O.

Le commandant Ramsay est le seul des trois premiers attachés du duc de Connaught qui soit encore vivant. Les deux autres, le capitaine Long et le capitaine Bulles ont été tués à la guerre.

## "UTOPIE D'HIER, REALITE DE DEMAIN"

Paris, 27. — Le "Matin" a été autorisé à publier l'article qui avait été retranché par la censure. Cet article qui avait pour premier titre: "Utopie d'hier, Réalité de demain", exposait la façon de procéder des "Promoteurs d'une ligue des nations agissant d'accord avec les gouvernements alliés."

"Il y aura trois étapes, dit le "Matin". Premièrement les gouvernements alliés établiront entre eux les principes de la ligue. Comme règle fondamentale, ils poseront l'ordre des peuples de décider leurs propres destinées. Comme conséquence pratique il s'en suivra qu'il y aura une réduction des armements et l'arbitrage obligatoire entre les nations. Il semble indispensable à ce point que les pays de l'Entente s'engagent entre eux à inclure ces conditions dans les préliminaires de paix.

"Il a paru absolument nécessaire aux organisateurs que le régime du monde futur soit fixé dans ses grandes lignes avant qu'il soit question d'indemnités et de territoires, de façon à ce que la première fois dans l'histoire, les délibérations de plénipotentiaires soient dominées par des idéals plus élevés que de simples intérêts individuels.

"Le second acte consistera à informer les puissances ennemies des principes fondamentaux posés dans les conférences préliminaires, et à exiger leur adhésion à ces principes. Quant aux autres conditions des préliminaires de paix, telles que celles qui préparent un caractère territorial, financier et économique, aucune discussion ne sera admise. Les délégués de l'Entente diront à l'Allemagne et à ses alliés.

"L'arbitrage obligatoire et la réduction des armements sont des parties intégrantes de nos conditions. Vous devez les accepter immédiatement. Vous saurez plus tard comment ces principes seront appliqués."

"Les préliminaires, une fois signés, les détails du traité de paix seront discutés parmi les belligérants, et ce n'est qu'après la signature du traité de paix proprement dit, que l'on arrivera à la troisième étape. Ce sera une conférence universelle chargée de régler les nouvelles relations qui devront s'établir entre les peuples."

"A cette conférence les neutres pourront être admis. Aucune nation toutefois ne pourra être considérée comme membre de la Ligue des nations, si elle n'offre pas des garanties suffisantes. L'Allemagne, ayant commencé la guerre, aura été condamnée par la conférence de paix à faire des restitutions et des réparations. Elle ne peut être reçue sur un pied d'égalité avec les autres nations avant d'avoir payé sa dette. L'Allemagne a commis un crime et elle doit l'expier avant de pouvoir être admise dans les rangs des peuples civilisés et honnêtes."

## LES MUNITIONS EN ALLEMAGNE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 27. — Une nouvelle de la presse allemande qui est parvenue au département d'Etat aujourd'hui, annonce que la fabrication des munitions cessera le 31 décembre.

Les seuls manufacturiers qui ne peuvent cesser leur travail sans augmenter considérablement le nombre des sans-travail fabriquent des munitions, dit le rapport.

## DES TROUBLES DANS L'ABYSSINIE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 27. — Un rapport reçu du Caire aujourd'hui par le Département d'Etat, dit que des troubles ont éclaté dans l'Abyssinie. On rapporte que le gouvernement abyssinien a envoyé des troupes pour aider les chrétiens à combattre les Musulmans.

## FINDLEY REFUSE DE TEMOIGNER

(Dépêche de la Presse Associée)

Vancouver, 27. — M. Walter C. Findley, l'ancien commissaire de la prohibition, a refusé cet après-midi, de rendre témoignage sur l'importation illégale de liqueurs dans cette province. Il a été envoyé en prison par le juge Clement, pour mépris de cour. Findley a été conduit de la Cour à la prison par des fonctionnaires provinciaux.



## Rien n'est trop beau pour le JOUR DE L'AN

Vous ne sauriez donc offrir de plus pratique et de plus apprécié à la fois qu'un

# VICTROLA

L'instrument choisi par les plus célèbres artistes

Posséder un Victrola, c'est avoir à l'année un orchestre chez soi. Il apporte la joie au foyer en reproduisant parfaitement la voix des plus grandes étoiles de l'opéra.

Y AURA-T-IL CHEZ VOUS UN VICTROLA  
POUR LE JOUR DE L'AN ?

## VICTROLAS \$34.00 à \$427.00

Vendus à termes faciles à désirer.



La voix  
de son maître

Demandez notre catalogue contenant la liste de plus de 9,000 sélections ainsi que notre supplément spécial de records français.



La voix  
de son maître

# FOISY FRERES INCORPORÉE

210-216 EST, RUE STE-CATHERINE

Tél. Est 1644.

Magasin reste ouvert tous les soirs jusqu'au premier de l'an.

angle Sanguinet

## EXPLICATION DU MINISTRE DE LA MILICE SUR CET ARRETE MINISTERIEL

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 27. — Le département de la Milice a publié ce soir, le communiqué suivant:

Il semble y avoir un malentendu concernant les clauses du récent arrêté ministériel, autorisant une paie gratuite de service de guerre pour les forces de mer et de terre du Canada. Cet arrêté ministériel est entre les mains des imprimeurs et sera prêt pour la distribution générale d'ici quelques jours.

D'après les nouveaux règlements, cette paie sera proportionnée à la durée du service. Il y a deux échelles, dont l'une pour ceux qui ont servi outre-mer et l'autre moins élevée, pour ceux qui n'ont servi qu'au Canada. Le maximum de gratification pour ceux ayant servi outre-mer est de six mois, et de trois mois pour les autres. Tous les soldats licenciés le 11 novembre 1918, bénéficieront de ce don, à moins qu'ils n'aient été déqualifiés par incontinence ou autrement. Les règlements sont rétroactifs au 11 novembre en autant que tout soldat ayant servi quelque part au front, est concerné. Pour les soldats qui n'ont pas servi au front, le règlement ne subira aucune rétroactivité.

Au sujet de cette rétroactivité, les prévisions sont les suivantes: Tout soldat qui a été en service actif durant trois ans ou plus, et a été en service au front sur un théâtre actif de la guerre, a droit de recevoir six mois d'allocation gratuite, qu'il ait ou non été licencié avant ou depuis le 11 novembre 1918. Un tel soldat qui a été en service actif durant deux ans, et moins de trois ans, aura droit à cinq mois d'allocation gratuite; au-delà d'un an et moins de deux ans, à quatre mois d'allocation; et enfin à trois mois, pour moins d'un an. L'arrêté ministériel ne s'applique pas aux soldats qui ont été licenciés avant le 11 novembre et qui ne sont pas allés au front.

Tout soldat qui n'est pas sorti du Canada ou des États-Unis, mais qui était sur la force le 11 novembre 1918 et a été en service actif durant trois ans ou plus, recevra trois mois d'allocation gratuite; s'il a été en service actif au-delà de deux ans et moins de trois ans, deux mois d'allocation gratuite; si au-delà d'un an et moins de deux ans, un mois d'allocation gratuite; si moins d'un an, aucune allocation.

Il y a aussi malentendu au sujet du montant à être payé. Tout soldat ayant des dépendants qui reçoivent l'allocation séparée recevra pas moins de \$100 par mois de paie gratuite. Tout soldat sans dépendants recevra pas moins de \$70.00 par mois de paie gratuite.

Par exemple, un homme marié dont l'épouse recevait l'allocation séparée, recevra \$600 en tout, s'il a été en service actif durant trois ans ou plus, et dont une partie quelconque de ce service a été faite au front sur un des théâtres de la guerre.

Une proportion de cette paie gratuite, égale à l'allocation séparée, soit \$30 par mois dans le cas d'un soldat, serait payée directement à la femme. Un soldat sans tels dépendants aurait droit de recevoir \$420 en tout, s'il a été en service actif durant trois ans ou plus, et si une partie quelconque de ce service a été faite au front. La paie gratuite serait payable, dans les cas ci-haut mentionnés dans les six mois de réinstallation, le premier montant étant donné lors du licenciement.

La paie gratuite pour service de guerre remplace la paie d'après licenciement, et tous ceux qui ont reçu une telle paie la verront déduite du montant fixé d'après les nouveaux règlements.

Dans le cas des soldats déjà licenciés, tout ajustement à eux dû d'après le nouvel arrêté ministériel ne sera pas fait avant le 1er février 1919. Les applications pour ajustement doivent être faites au paiement du district par lequel le soldat a été licencié. Des formulaires nécessaires d'application sont à la disposition de ceux qui en ont besoin, en autant qu'ils s'adresseront aux quartiers-généraux militaires de chaque district, ou paiement du district ou de l'unité, ou à des officiers commandants les unités militaires après le 4 janvier prochain.

## Des Cadeaux Appréciés

par tous les hommes particuliers, peuvent être sans crainte choisis dans la liste suivante d'articles utiles et complètement dignes de votre confiance.

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Gilets de fumeurs | Robes de chambre       |
| Foulards de soie  | Cravates de soie       |
| Cannes            | Bijouterie pour hommes |
| Gants             |                        |

Tout article choisi sera proprement mis dans une belle boîte (avec votre carte si vous le désirez) et envoyé à n'importe quelle adresse.

MAGASINS

## FASHION-CRAFT MAX BEAUVAIS, LIMITEE

229 St-Jacques,

Montréal.

Magasin de l'Ouest,  
463 Ste-Catherine Ouest.

A. A. Roy,  
469 Ste-Catherine Est.

227-28-31-P

## M. BORDEN ATTEND A LA PORTE

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 27. — Le premier ministre et ses trois collègues sont partis de bonne heure, en novembre, pour la conférence de la paix, mais on ne sait pas encore s'ils auront qualité pour assister à cette assemblée. On attendait une décision à ce sujet, il y a quelques semaines, mais la chose a été remise à après les élections anglaises. La Grande-Bretagne aura cinq représentants, dont quatre ont été choisis. On croit que le cinquième viendra des Dominions, et sir Robert Borden, le premier Hughes d'Australie, et le premier Botha du Sud-Africain ont tous été mentionnés.

Il se peut qu'ils ne soient là que comme aides supplémentaires ou aviseurs. On attend de Londres, d'un jour à l'autre, une décision finale en rapport avec la conférence.

## LA DELEGATION JAPONAISE

(Dépêche de la Presse Associée)

San Francisco, 27. — La délégation japonaise dirigée par le Baron Nobuki Makino, qui est arrivée hier, de l'Orient, est parti aujourd'hui pour New-York. La délégation traverse le continent américain à bord d'un train spécial fourni par le département d'Etat, et partira de New-York pour la France le 4 janvier.





# Le Canada

Montréal, samedi 28 décembre 1918.

## Victoires libérales

M. Henry Miles a été élu hier par une majorité d'autant plus remarquable que, vu la période où l'élection a lieu et le ton très paisible de la campagne, on aurait pu croire qu'un petit nombre de voteurs seulement se rendraient aux polls.

Mais les électeurs de la division Saint-Laurent ont tenu à affirmer une fois de plus leur pleine confiance en le gouvernement Gouin et à rendre hommage au mérite personnel du candidat libéral M. Henry Miles.

Nous nous en réjouissons; et pour le gouvernement qui méritait certes cet endossement enthousiaste de l'électorat, et pour M. Miles qui sera l'un des députés les plus avisés et les plus influents de la Chambre, et pour la division Saint-Laurent qui a ainsi fait honneur à ses meilleures traditions.

Sur quatorze cents bulletins qui ont été déposés, M. Miles a recueilli une majorité de plus de quatre cents voix; et son adversaire a presque perdu son dépôt. C'est une majorité vraiment superbe et qui démontre que le sentiment libéral de la division s'affirme de plus en plus.

M. Lande, l'adversaire défait, avait cru bon de se faire accompagner de M. Sauvé, le chef de l'opposition; nous ne savons si la manœuvre lui a rapporté quelques votes torys, mais dans l'ensemble elle n'a pas été heureuse. Et il en sera quitte pour remiser les attaques insidieuses contenues dans ses discours et ses circulaires.

Il convient de féliciter spécialement l'élément juif qui ne s'est pas laissé égarer par les appels à la nationalité, et qui avec largeur d'esprit a partagé son vote entre les deux candidats. C'est une belle leçon de tolérance.

Dans Napierville, il nous fait plaisir de saluer en le nouveau député, M. Amédée Moret, un jeune de talent et d'avenir qui fera sa marque à la législature. La lutte s'est faite, courtoise, entre libéraux. Salut et bienvenue au vainqueur!

Dans Matane, c'est notre ami M. O. Fortin qui l'emporte, et qui se joindra à la solide phalange libérale de la législature.

Dans l'ensemble, voilà d'un bout à l'autre de la province trois nouvelles preuves d'une confiance soutenue de l'électorat pour le gouvernement Gouin, qui depuis bientôt quinze ans, dirige les affaires de la province avec une habileté et une prospérité à toute épreuve.

## Ce qu'a fait la Commission

On ne saurait trop se réjouir de la nouvelle que la Commission administrative a portée hier à la connaissance des contribuables montréalais, qu'il n'y aura pas de déficit cette année aux finances municipales.

Elle a été accueillie avec une satisfaction et une joie facile à comprendre; nous avons nous-mêmes publié le détail des chiffres qui confirment cette bonne nouvelle.

Quand on songe à l'état désastreux où étaient nos finances municipales quand la Commission en a pris charge, on doit admettre que ce résultat, obtenu en une seule année, est vraiment prodigieux.

C'est le produit d'une énergie inlassable, mise au service d'un jugement sain et prudent. Quand la Commission est entrée en fonctions, et plus tard quand elle s'est adjoint M. Gaspard DeSerres, son but était tout tracé: mettre fin définitivement au patronage et aux faveurs, et pratiquer impitoyablement, sans s'occuper des récriminations, une économie rigide et générale.

Son rôle n'était pas facile. Non-seulement elle héritait des finances de Montréal qui étaient dans un état lamentable; mais encore elle voyait s'y ajouter le fardeau des dettes de Maisonneuve, dont l'annexion a coïncidé avec sa nomination.

Pour en arriver à équilibrer ainsi son budget, la commission a dû avoir recours à une augmentation de la taxe foncière, celle-ci étant fixée à \$1.35 après discussion assez animée avec le Conseil; et on fait prévoir qu'il ne sera pas nécessaire d'accroître ce taux durant la prochaine année.

Mais c'est à la bonne administration surtout, et à une inlassable économie, — ceux qui sont en relations d'affaires avec la ville en ce moment s'en sont rendu compte, — qu'est dû cet équilibre du budget qu'on n'aurait osé espérer l'an dernier.

La Commission a dû naturellement diminuer le nombre des employés municipaux et revoir l'échelle des salaires. Il a été pénible à quelques-uns d'avoir à quitter un emploi qu'ils remplissaient fidèlement. Mais on sait assez que, comme dans la plupart des corporations publiques, le nombre des employés dépassait de beaucoup les besoins réels de la ville; et en restreignant sa liste de salariés, nos administrateurs ont rétabli l'ordre nécessaire.

De même, il a fallu ajourner des projets de travaux et de réparation pour lesquels manquait l'argent voulu. Montréal est dans la situation d'un individu qui, par suite de folles extravagances passées, est forcé de couper son budget avec sévérité.

Ce dont il faut louer la Commission, c'est qu'elle l'ait fait avec cette énergie et cette constance, dont elle a donné des preuves presque dans les circonstances les plus difficiles.

Aujourd'hui Montréal n'est plus en déficit. Demain il sera possible de reprendre graduellement les travaux ajournés à mesure que les revenus le permettront.

La situation, nous le répétons, est des plus satisfaisantes. Et il convient d'en féliciter, non seulement M. Ernest Décaré et ses collègues de la Commission, mais aussi le gouvernement Gouin qui les a nommés.

## Une équivoque allemande

Il est venu du nouveau gouvernement allemand un document assez extraordinaire et qui prouve que l'audace des ennemis n'a pas été abattue par la défaite; à moins que ce ne soit le désir de décharger la nation allemande d'une responsabilité plus qu'écrasante qui fasse ainsi divaguer la nouvelle administration qui gouverne à Berlin.

Le préambule du document obéit à des principes généraux que personne ne peut discuter, mais qui font presque sourire dans la bouche de ceux qui hier encore défiaient le genre humain tout entier et voulaient conquérir le monde dans l'épouvante et la terreur. On l'a traduit ainsi:

"Pour ramener la paix mondiale, pour créer une garantie durable contre le retour de la guerre à l'avenir et rétablir la confiance entre les peuples, une mise au clair détaillée, chez tous les belligérants, des faits qui ont provoqué la guerre paraît s'imposer de façon pressante. Un tableau parfaitement conforme à la vérité de la

situation mondiale et des pourparlers entre les puissances au mois de juillet 1914, celui des démarches que les divers gouvernements ont entreprises à cette époque, contribueraient dans une large mesure à abattre la muraille de haine et de méfiance qui s'est élevée entre les peuples pendant la guerre."

Or que veut le nouveau gouvernement allemand pour amener ce résultat? quelle garantie offre-t-il pour l'avenir? Il n'en est nulle question. Au contraire, c'est vers le passé que se tournent les "juges de Berlin":

"Le gouvernement allemand propose en conséquence qu'une commission neutre soit établie en vue d'examiner la question de la responsabilité de la guerre. Cette commission doit être composée de personnalités dont le caractère et l'expérience politique garantissent un jugement équitable."

La responsabilité de la guerre?

Mais croit-on vraiment à Berlin que nous en sommes encore à la discuter? Si l'Allemagne et sa complice, par leurs anciens systèmes de gouvernement, ne sont pas à l'évidence responsables de cette terrible guerre, pourquoi l'empereur et le kaiser ont-ils donc abdiqué, et quelle serait cette injustice qui aurait exigé ou accepté l'abdication de ces deux monarques, qui seraient alors "innocents", et de leur descendance?

C'est un procès en règle que voudrait le nouveau gouvernement allemand:

"La commission doit être autorisée, écrit-il, à entendre toutes les personnalités qui ont conduit les destinées des Etats au moment de la déclaration de guerre, ainsi que tous les témoins dont les déclarations pourraient avoir de l'importance dans ce domaine."

Mais pour les Alliés la cause est entendue: elle a été jugée par le tribunal même choisi par le kaiser et ses complices, le tribunal de la guerre, et ce serait d'une naïveté inconcevable de rouvrir ce procès, de laisser entendre — fût-ce un moment! — qu'il put y avoir un doute sur les responsabilités d'une guerre aussi manifestement austro-allemande dans son inspiration.

Ce que doit faire le nouveau gouvernement allemand, c'est de renier carrément et résolument le passé de ses prédécesseurs; d'accepter sans sourcilier les réparations essentielles qui seront exigées de lui à la table des plénipotentiaires, et d'y faire droit comme à une expiation essentielle et intégrale.

On ne comble pas avec des paroles et une enquête un abîme aussi profond que celui que les Allemands ont eux-mêmes creusé entre eux et la civilisation.

La ligue des nations est une autre affaire. Ce sera, nous l'avons dit, un tribunal et non une alliance; un tribunal où, selon nous, tous doivent être appelés à comparaître.

Mais la ligue des nations existera en vue de l'avenir, d'éviter de nouveaux conflits.

Pour la guerre qui vient de finir, c'est autre chose: le jugement est dès à présent rendu, et définitif. Il ne reste plus à l'Allemagne et à ses complices que de payer la note.

## Encore deux mille

Deux mille soldats canadiens se sont encore embarqués hier pour la Sibirie, pour une expédition non autorisée par le parlement canadien et dont les Alliés disent qu'ils se désintéressent.

Et nous le demandons, combien de conscrits y avait-il parmi ces deux mille soldats que le gouvernement envoie ainsi en Asie, en dépit de toute loi et de toute autorité.

## Le Seul

Les rumeurs de remaniements ministériels sont périodiques à Ottawa; et cela s'entend d'un gouvernement dont les membres sont en contradiction sur plusieurs questions essentielles.

Mais il n'est qu'un remaniement qui satisfait pleinement le public: c'est la disparition définitive de l'unionisme.

## Encore Vague

Le gouvernement se serait décidé de fixer la date de la session fédérale en février.

C'est encore assez vague: sera-ce aux premiers jours ou à la fin du mois? Et le gouvernement ne changera-t-il encore une fois d'avis d'ici là? Nul ne sait.

## Confusion voulue

Les journaux d'Ontario dans leur campagne contre le parti libéral ne font pas faute de confondre les libéraux de Québec et les nationalistes.

On sait assez pourtant que les différences essentielles sur le principe de participation et l'appréciation du rôle joué par l'Angleterre nous séparent de la petite école bourgeoise; mais, pour les torys d'Ontario, peu scrupuleux sur la méthode, cela n'existe pas.

## Gibraltar

L'Espagne, comme nous l'avions prévu, pose la question de Gibraltar et demande que lui soit rendu ce port qui fait géographiquement parti de son pays.

Mais Gibraltar est aussi l'entrée de la Méditerranée et comme tel appartient au monde ainsi que Constantinople: si l'on change les conditions sur ce point, que Gibraltar soit plutôt internationalisé.

## Leur Règne

Les rumeurs les plus fantaisistes nous viennent de l'Europe bouleversée: on annonce tour-à-tour l'assassinat d'un monarque vivant ou la résurrection d'un tsar disparu depuis longtemps.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le règne des monarques absolus est terminé, quoiqu'il en soit de leur existence.

## La Presse Anglaise

La campagne unioniste de préjugés. Le "Weekly Sun" l'organe agricole de Toronto signale la reprise de la campagne de préjugés par le parti unioniste:

"Un rumeur nous apprend que les ont été moins favorables. Le 'He-

rald' Hamilton prend lui une attitude intermédiaire: 'Les hommes de police ont un droit certain d'établir et de maintenir des unions locales, dit-il. Ils devraient aussi avoir le droit d'organiser ces unions sur une base ou provinciale ou même nationale, s'ils le désirent. Mais on ne devrait pas leur permettre de s'allier aux autres factions de la communauté; car c'est là une alliance qui peut les forcer, le cas échéant, de prendre fait et cause avec des groupes et des unions, avec lesquels ils ne doivent avoir rien de commun.'"

Un Créancier Privilegié. Le "Halifax Chronicle" croit à la faillite allemande:

"Que l'Allemagne soit en banqueroute, cela va sans dire. Combien pourra-t-elle payer, on ne le sait encore. Mais il y a dans le monde entier une disposition à considérer la Belgique comme un créancier privilégié." cornelldesofdecautgunt

Lorsque nos regards s'élèvent vers les cieux étoilés, pendant ces heures étincelantes où, dans le silence des nuits, la voute céleste apparaît constellée d'une véritable poussière lumineuse; combien parmi nous, lecteurs et belles lectrices du "Canada", combien sont capables, après s'être posés les questions dont je vous parlais samedi passé, combien sont capables de se faire une réponse suffisante? Combien comprennent la Terre, atomes dans l'ensemble de la Création, chose immense pour la majeure partie de ceux qui l'habitent?

La Science Moderne sonde avec précision, persévérance et succès le vaste inconnu qui l'enserme; elle arrache ses secrets à cette mystérieuse et infatigable ouvrière qu'est la Force Vitale, créant, détruisant, vivifiant ce qu'elle a semblé tuer: le corps humain en particulier qui ne meurt, ne se dissout que pour revivre sous d'autres formes. De sorte qu'on peut en toute vérité dire que "La Mort est la source de la vie comme elle en est le terme."

"Nous ne sommes, bêtes et gens, qu'un agrégat de molécules (Pasteur.) Combien de milliers d'êtres ont déjà formé les molécules qui composent notre corps? Et, quand la mort aura dissout ce corps, combien ces mêmes molécules formeront-ils d'autres êtres?"

Le grand astronome Secchi a posé cet axiome: "Dans la nature rien ne se perd: ni matière, ni force, ni travail mécanique." Ainsi "l'Univers n'est qu'une série d'événements sans cesse interrompus et destinés à recommencer" a dit Büchner. Et, déjà au XVI<sup>e</sup> siècle Cremonini, ami de Galilée, pouvait écrire en toute vérité: "Mundus nunquam est: nascitur semper et moritur: le monde n'est jamais à son état définitif; il naît et meurt sans cesse."

Pendant que tout, dans le Kosmos, se transforme, passe et disparaît sans laisser de traces; une seule chose ne se transforme, ne passe et ne disparaît jamais: c'est l'atome éternel et indestructible, base de ce qui existe, véritable pilier de la Science Moderne.

Eternels et immuables les atomes poursuivent leurs vibrations, se groupent tantôt sous une forme, tantôt sous une autre; et, cela, d'éternité en éternité.

En raison de ce caractère il ne peut être question de "La Fin du Monde", mais de la fin d'un monde seulement; en particulier de la fin de notre Terre. Le Grand Tout ne perd rien; ne meurt pas. Ni un atome, ni une fraction d'énergie quelque minime qu'ils soient, ne peuvent être détruits. Ce qui meurt sur un point renaît sur un autre; seules les forces individuelles demeurent passagères et périssables. Notre Terre, alors que, dans des millions d'années, arrivera ce que l'ignorance appelle: La Fin du Monde, ne perdra que sa manière d'être actuelle. Espérons qu'elle perdra, avant ce temps reculé, le genre de fautes qu'elle commet: les Guilleaumes II, les immondes François-Joseph d'Autriche qui purent, dans un accès de folie furieuse, faire massacrer douze millions d'hommes, fleurs de l'humanité actuelle. Notre Terre ne perdra que sa forme présente après une évolution indéterminée, mais pressentie et même prédite peut-être par le Christ. Elle renaîtra ensuite plus belle et plus parfaite.

Cette Force Vitale c'est Dieu lui-même; non pas ce dieu anthropomorphe des religions non révélées, mais ce Dieu qui s'appelle lui-même dans la Genèse: "Inconnaissable"; ce Dieu que les Grecs, ancêtres de la France Moderne, adoraient et à qui, dans une prévision de génie innée dans cette race, ils avaient dressé ce magnifique autel: Des ignota: au Dieu inconnu. Ce Dieu dont St-Paul donnait à l'Apôtre la vraie définition quand il disait: "In ipso enim vivimus et movemur et sumus: en lui nous vivons, nous agissons et nous sommes." Ce Dieu dont le même St-Paul disait: Scrutatur Majestatis opprimetur a gloria: celui qui veut le comprendre sans la lumière divine sera égaré par sa gloire."

Et l'homme, roi de la Terre et le seul des animaux qui la peuplent que l'on dit éternel! (Octave Mirabeau); l'homme pense, cherche, apprend, marche vers le grand but su-

raisons de Clifford Sifton ont prévalu et que le gouvernement unioniste a décidé de s'acquerir au pouvoir et, s'il est battu en Chambre, d'en appeler au pays contre les catholiques et les Canadiens-français.

"On rapporte aussi que des intrigues pour engager les politiciens de l'Ouest à ce plan sont en marche à Winnipeg, Regina et Edmonton. Parmi ces intrigues on peut probablement compter des incidents comme la démission de M. Motherwell et la législation du gouvernement Martin défendant l'usage de toute autre langue que l'anglais dans les écoles de la Saskatchewan."

"En tout cas le récent discours de M. Rowell à Bowmanville en est un sûr indice: après s'être défendu contre des attaques personnelles, il a accusé M. Laurier d'avoir divisé le parti libéral sur la conscription et d'avoir fait cause commune avec les Canadiens-français d'Ontario dans leurs réclamations."

"Dans tout le record déplorable de l'effort politique de ce pays pour tirer avantage des préjugés de race et de religion, nous ne savons rien d'aussi cruellement dangereux qu'une conspiration qui ferait condamner par la majorité tous les catholiques et les éléments non anglais de la nation."

"Est-ce ainsi que les unionistes feront obtenir l'unité nationale? Y aurait-il unité s'ils en venaient à séparer les protestants et les catholiques en deux camps? De quelque nom que l'on puisse qualifier cet état de choses, nous sommes sûrs que ce ne serait pas une démocratie pour la justice. De plus il ajournerait tous les efforts de la réforme en d'autres domaines. Par exemple cela empêcherait que l'on donne satisfaction aux cultivateurs et cela permettrait au gouvernement actuel de rester impuni."

"L'Ouest veut un nouveau tarif. Le 'Phoenix' de Saskatoon insiste sur l'importance prépondérante de l'Ouest dans la question du tarif: 'Les cultivateurs de l'Ouest ne veulent avoir rien à faire avec la politique nationale lancée par les torys et supportée ardemment par les manufacturiers de l'est; ils ne s'accrochent pas non plus avec les libéraux unionistes qui veulent faire silence quand l'on suggère que la réforme du tarif soit discutée à la prochaine session fédérale. 'L'Ouest a déplorablement mis de côté ses réclamations au sujet du tarif afin que rien ne vienne gêner les mesures que l'on considérerait essentielles pour gagner la guerre. Mais maintenant que la guerre est gagnée, ce n'est pas l'intention de l'Ouest de remiser indéfiniment ses prétentions en ce qui regarde la question fiscale. 'L'Ouest consentait bien à laisser la question en suspens durant la guerre, mais il compte maintenant sur une discussion favorable de la réforme du tarif, ce qui revient à dire bien franchement ceci: Que tout refus d'examiner la question ou toute intention de remettre au lendemain seraient condamnés par cette section du Dominion.'"

Les Droits de la Police Certains journaux se sont prononcés pour l'union policière, d'autres pour l'union policière, d'autres pour l'union policière. Le "He-

## ELLE DOIT LA VIE AUX "FRUIT-A-TIVES"

Le merveilleux remède composé de jus de fruits et de bons toniques



MADAME ROSINA FOIZIZ, 29 rue Ste-Rose, Montréal.

"Je vous écris pour vous dire que je dois la vie aux 'Fruit-a-tives'. Ce remède m'a guéri quand j'avais abandonné tout espoir. 'Je souffrais terriblement de dyspepsie depuis plusieurs années et rien de ce que je prenais ne me fit du bien. 'Je lus les guérisons des 'Fruit-a-tives' et je les essayai. Après en avoir pris quelques boîtes, j'étais complètement rétabli. Je vous donne la permission de publier cette lettre, car j'espère qu'elle influencera les autres personnes qui souffrent de la dyspepsie pour employer les 'Fruit-a-tives' et devenir mieux."

Madame ROSINA FOIZIZ.

"Fruit-a-tives" est le seul remède au monde qui soit composé de fruit. 50c. la boîte, 6 boîtes pour \$2.50; boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou envoyées par la maille en envoyant le coût à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

prime: le Progrès. Et c'est peut-être la preuve que, seul ici-bas, il a en lui un principe d'immortalité... Le Progrès, but final de la sociabilité, but que Dieu a imposé à l'homme; but vers lequel, la doctrine du Christ a fait tant marcher l'humanité...

L'homme maintenant regarde la Terre aussi loin qu'elle s'étend; le ciel aussi loin que le télescope le découvre.

"Os homini sublime, dedit, coelumque tueri jussit, et erectos ad sidera tollere vultus: Dieu donna à l'homme son intelligence pour que, levant la tête vers le ciel de la Science, il en conquière les secrets."

Progrès et Liberté! Deux choses que le Christ contribua plus que tout autre à apporter à un monde dont la mentalité avait été faussée par les prêtres payens. Ce monde où Athènes, la Ville Reine comptait dix mille esclaves! ce monde où, à Rome, le millionnaire Pollion possédait à lui seul 20,000 esclaves: "Et chaque matin, (nous dit le très intéressant Suetone, si on peut le lire dans le texte et non dans les éditions traduites, "ad usum Delphini") il donnait en pâture à ses murènes un esclave en vie parce que ces délicieuses anguilles de mer étaient meilleures nourries de chair humaine vivante!"

Ce monde de l'Empire Romain qui comptait à peu près 130,000,000 d'habitants, dont trois à quatre millions étaient libres et le reste esclaves!

Progrès et Liberté qui détachent l'homme et la nature exclusive et le font monter dans l'au-delà.

Enraciné dans les profondeurs de l'être humain, mais conduit par le sublime instinct de l'idéal, l'homme écrit l'histoire des grandes choses: je veux dire sa marche constante et continue vers la lumière divine de la science...

La Science dont Brunetiere avait, à grand fracas, annoncé la faillite, et qui ne fut jamais si grande, si belle et surtout si lumineuse.

Notre Humanité n'a pas encore l'âge de raison puisque une partie d'elle se laisse encore gouverner par des brutes méchantes et sanguinaires: rois, kaisers, Lenine, Bolchevisme et autres... Mais peut-être que maintenant, après le grand cataclysme qui vient de la bouleverser, guidée qu'elle sera par les deux Grandes Républiques: France et Etats-Unis, peut-être va-t-elle entrer dans l'âge viril et devenir toute instruite, éclairée, intellectuelle et libre. Que des hommes élus par le Peuple: des Clémenceaux, des Lloyd George, des Wilson, dirigent le monde, et l'Age d'or renaîtra... à moins que le projet gigantesque, depuis si longtemps caressé par les Américains, de détourner le Gulf-Stream n'amène, dans vingt ans, une guerre formidable entre les Etats-Unis d'Europe et ceux de l'Amérique du Nord...

A nos côtés sans doute, les autres îles flottantes, nos sœurs qui, avec nous, voguent dans l'espace, marchent comme nous vers le Progrès indéfini: étoile mystérieuse qui nous sourit au fond du ciel.

Les ombres de la nuit s'évanouissent peu à peu; la clarté se fait dans les âmes; la Science nous conduit à travers la nuit, de l'ignorance vers la vraie Philosophie.

Le ciel n'est plus un endroit inconnu où de petites lumières appelées étoiles, s'allument dans la nuit pour éclairer ce misérable grain de boue qu'est la Terre. C'est la vie, la vie immense, universelle, éternelle, se déroulant en flots d'harmonie jusqu'aux horizons inaccessibles de l'infini.

Et d'abord, qu'est la Terre que nous habitons?

(à suivre)

## Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUTHOMME  
Avocats, etc.  
No 17 RUE St-JACQUES  
Edifice Maisonneuve  
Victor Geoffrion, C.É.  
Anne Geoffrion, C.É.  
J. A. St-Jacques, C.É.  
Boîte postale 1022. Téléphone Main 26. 7-8-18.

## CARTES D'AFFAIRES

Est 2516.

N. Simoneau

Entrepreneur électricien et importateur.

680 STE-CATHERINE EST.

## HORMISDAS CONTANT

ENTREPRENEUR PLATRIER

ENDUITS UNIS ET ORIENTÉS

BUREAU: 120 STE-FAMILLE

R. 111. Tel. 1177.

## Banquiers

J. R. RAND, TERREUX & CIE, agents

de change, No 48 Notre-Dame Ouest,

près Place d'Armes.

## Comptables, Liquidateurs

ALEX. DESMARTEAU, 60 N. Dame-E.

## Fonderie (Etna)

BEAUFRE & FILS, 597 St-Paul.

## Entrepreneurs Généraux

J. B. GRATTION, LIMITEUR, Entrepre-

neurs Généraux, Ateliers, 606 Ave

Labrecque. Téléphone Est 1593.

## Banques

BANQUES D'OCHELAGA, 95 St-Jac-

ques.

BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.

## Fleurs Naturelles et

Artificielles

CHES DE LORIMER, 260 St-Denis. Tél.

Beil Est 1684. (Eg face du Jardin).

## Fourniture à Eau Chaude

BEAUFRE & FILS, 597 St-Paul. Tél.

Main 2454.

## Vitres et Miroirs

LA CIE CERAMIC-VITRIL, Incorporée

Virgile et Miroitiers Gros et

Détail, 1410 Boulevard Saint-Lau-

rent, angle rue Marie-Anne. Télé-

phone Saint-Louis 4601.

## Architectes

L. R. MONTEIRAND, A.A.P.C., 230 St-

André. Tél. Main 1704.

## Banques d'Epargne

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

ET DU DISTRICT DE MONT-

REAL, Bureau chef, 176 rue St-

Jacques, et quatorze succursales à

Montréal.

## DOMINION COAL COMPANY

DOMINION

SPRINGHILL

Cherbon bitu-

meux, à re-

pour et à gaz

BUREAU GENERAL des VENTES

115 rue Saint-Jacques, Montréal

## PREVENIR L'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE

L'INVENTION qui sera envoyé gratis

MARION A MARION

265 rue Université, Montréal.

## LA VILLE DE MONTREAL-EST

donne avis qu'elle s'adressera à la Lé-

gislation provinciale à sa prochaine

session pour amener à la charte de

la ville, sur les sujets suivants:

Finances municipales et leur admini-

stration; emprunts et hypothèques; le

produit de ces emprunts; obligations de

la ville directes et en garantie; compa-

gnies; police; la contribution de l'ap-

Aussi le personnel religieux de l'hospice Gamelin et les pauvres hospitalisés disent un profond merci et rendent leurs bienfaiteurs de continuer bienveillant attachement qu'ils témoignent à la maison ; que l'an nouveau qui s'annonce apporte la réalisation de leurs désirs et de leurs vœux ! Merci et bonne Année !

## OBLIGATIONS MUNICIPALES

**VILLE DE MONTRÉAL-EST**

**\$125,000.00**  
En coupures de \$100.00 et \$500.00  
Echéance : 1er novembre 1923.  
INTERET : 6% par coupon semestriels.

Opinion légale: MM. Perron, Taschereau, Rinfret, Vaulet et Genest.

Téléphonez ou télégraphiez vos ordres à nos frais.

**CREDIT CANADIEN INCORPORÉ**

99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Casier postal: 1180. Tél.: Main 2926 et 2927.

CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

**NOUVEAU RECORD**

**POUR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE OF CANADA.**

Les chiffres préliminaires qui viennent d'être émis pour les Affaires Ecrites et Non-Payées pour l'année écoulée le 23 décembre, donnent les suivants résultats suivants:

Nouvelles affaires écrites et non-payées: . . . . . \$57,806,966.00

Augmentation de . . . . . 2,642,498.85

Sur l'année 1917.

L'Agence pour la Ville de Montréal a substantiellement contribué à ce beau résultat en obtenant . . . . . 145,901.57

**POUR SPECULER!!**

Il est utile de suivre la marche des valeurs, d'étudier le mécanisme de la hausse et de la baisse. Pour cela il suffit de lire

**LA NOTE AMERICAINE**

Pour la recevoir gratis, il suffit de s'adresser à

**M. J. A. SAUVE**

au bureau de Montréal de la Maison

**BRYANT DUNN, & Co**

100 Saint-François-Xavier, Nos 86-8

**TELEPHONE**

**MAIN 4000**

223-23-26-28-F

**PETITES ANNONCES**

**LE MARCHÉ DU COTON**  
New-York, 27. — Le marché du co-

ne s'indiquait au bout de la séance que très peu de changement, mais les cours ont ensuite décliné en vue de transactions effectuées en vue de prise de profits.

Le ton du marché a généralement bonne apparence et après une avancée continue, une réaction temporaire.

**PERSONNEL**

**AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS MAHIER ?** Le meilleur journal mondial sur le marché, The "Go-

suit :  
 Janvier 2960 2971 2928 2928 of  
 Mars 2845 2850 2783 2862 à 96  
 Mai 2890 2900 2850 2850 à 96  
 Juillet 2696 2704 2658 2660 à 95  
 Le coton, livraisons immédiates, à 5  
 2929, une balisse de 40 points.  
 Les cotons, livraisons futures, étaient  
 à 2928.  
 Les autres cotons, livraisons futures, étaient  
 en dernière heure.

[illegible]

**VOTRE Avenir. PRETIT: E**  
voyez dix centins, votre âge, la date de votre mariage, le nombre d'enfants pour obtenir un article d'essai, couvainquant. Hazel Hawn, B.P. 1408, L. Angeles. C-10, 7-14-29, P. 4

**VEUVE et jeune fille valant \$5000**  
désireraient se marier à l'honorable Monsieur, à Mme Warr, 2214 Temple, Los Angeles Cal.  
C-232-21-284dc-4-11jan.

**A WINNEPEG.**

|               | Ouv.         | Ferm.    |
|---------------|--------------|----------|
| Avoines: Déc. |              | 73-78    |
| Mai.          | 78 3-4 à 3-8 | 78-83    |
| Orge: Déc.    |              | 63-68    |
| Mai.          | 1.01         | 1.00-9.8 |

Souds, 50c à 60c.  
Bee-Sole, 50c à 60c.  
Oiseaux de neige, 15c la douz.  
Chèvres 8 entier, 6c; moitié, 20c  
gigots, 30c; longues, 30c; devant, 15c

|                                        |          |                           |
|----------------------------------------|----------|---------------------------|
| Jan; Dec. . . . .                      | 3.35 1-2 | 14c.                      |
| Mai . . . . .                          | 3.35 1-2 | Lièvres, \$1.00 la paire. |
| Au comptant: Avoines No 2 cw.,         |          | <b>OEUF ET BEURRE</b>     |
| 73 3-8; No 3 cw., 69 7-8; fourrage ex- |          | Oeufs frais, 58c.         |

tra No 1 703-8; No 1. 693-8; No 2. 617-8.

Orge, No 3 cw., 937-8; No 4 cf., 887-8; résidus, 775-8; fourrage, 755-8.

Lin, No 1 nwc., 3261-2; No 2 c.w., 3221-2; No 3 cw., 3001-2.

**A TORONTO**

Pls. de Manitoba en entrepôt à Fort

Oeufs de cuisine, 53c.

Oeufs strictement frais pondus, 70c.

Beurre de table en bloc d'une liv. 55c à 58c.

Beurre de ferme, 48c à 50c.

Oléomargarine, 35c à 37c.

Sirof d'érable, le gallon \$1.80 à \$2.25 et \$2.10 avec canistres.

2. William, non compré la taxe, No 1 nord  
 \$2.24-2.12 No 2 nord, \$2.21-1-2; No 3  
 \$2.22-1.21 No 4 nord  
 3. Avoines du Manitoba, No 2 c.w.,  
 \$1.69-1.67, No 3 \$1.68-1.67, No 4  
 69-78, fourrage extra No 1, 703-83  
 No 2, 69-83  
 4. Foin américain nouvelle récolte, No  
 2, \$1.65 No 4, \$1.60; mais fourrage,  
 No 1, \$1.65-1.64, No 2, \$1.64-1.63  
 5. Blé d'ontario, No 1 \$2.14, \$2.14 à  
 \$2.22, No 2 d'hiver, \$2.11 à \$2.20, No  
 3, \$2.15-1.13, No 4, \$2.13 du prin-  
 6. Sucre d'érable, No 1, \$1.00-1.01, No 2, \$1.00-1.01, No 3, \$1.00-1.01, No 4, \$1.00-1.01, No 5, \$1.00-1.01, No 6, \$1.00-1.01, No 7, \$1.00-1.01, No 8, \$1.00-1.01, No 9, \$1.00-1.01, No 10, \$1.00-1.01, No 11, \$1.00-1.01, No 12, \$1.00-1.01, No 13, \$1.00-1.01, No 14, \$1.00-1.01, No 15, \$1.00-1.01, No 16, \$1.00-1.01, No 17, \$1.00-1.01, No 18, \$1.00-1.01, No 19, \$1.00-1.01, No 20, \$1.00-1.01, No 21, \$1.00-1.01, No 22, \$1.00-1.01, No 23, \$1.00-1.01, No 24, \$1.00-1.01, No 25, \$1.00-1.01, No 26, \$1.00-1.01, No 27, \$1.00-1.01, No 28, \$1.00-1.01, No 29, \$1.00-1.01, No 30, \$1.00-1.01, No 31, \$1.00-1.01, No 32, \$1.00-1.01, No 33, \$1.00-1.01, No 34, \$1.00-1.01, No 35, \$1.00-1.01, No 36, \$1.00-1.01, No 37, \$1.00-1.01, No 38, \$1.00-1.01, No 39, \$1.00-1.01, No 40, \$1.00-1.01, No 41, \$1.00-1.01, No 42, \$1.00-1.01, No 43, \$1.00-1.01, No 44, \$1.00-1.01, No 45, \$1.00-1.01, No 46, \$1.00-1.01, No 47, \$1.00-1.01, No 48, \$1.00-1.01, No 49, \$1.00-1.01, No 50, \$1.00-1.01, No 51, \$1.00-1.01, No 52, \$1.00-1.01, No 53, \$1.00-1.01, No 54, \$1.00-1.01, No 55, \$1.00-1.01, No 56, \$1.00-1.01, No 57, \$1.00-1.01, No 58, \$1.00-1.01, No 59, \$1.00-1.01, No 60, \$1.00-1.01, No 61, \$1.00-1.01, No 62, \$1.00-1.01, No 63, \$1.00-1.01, No 64, \$1.00-1.01, No 65, \$1.00-1.01, No 66, \$1.00-1.01, No 67, \$1.00-1.01, No 68, \$1.00-1.01, No 69, \$1.00-1.01, No 70, \$1.00-1.01, No 71, \$1.00-1.01, No 72, \$1.00-1.01, No 73, \$1.00-1.01, No 74, \$1.00-1.01, No 75, \$1.00-1.01, No 76, \$1.00-1.01, No 77, \$1.00-1.01, No 78, \$1.00-1.01, No 79, \$1.00-1.01, No 80, \$1.00-1.01, No 81, \$1.00-1.01, No 82, \$1.00-1.01, No 83, \$1.00-1.01, No 84, \$1.00-1.01, No 85, \$1.00-1.01, No 86, \$1.00-1.01, No 87, \$1.00-1.01, No 88, \$1.00-1.01, No 89, \$1.00-1.01, No 90, \$1.00-1.01, No 91, \$1.00-1.01, No 92, \$1.00-1.01, No 93, \$1.00-1.01, No 94, \$1.00-1.01, No 95, \$1.00-1.01, No 96, \$1.00-1.01, No 97, \$1.00-1.01, No 98, \$1.00-1.01, No 99, \$1.00-1.01, No 100, \$1.00-1.01, No 101, \$1.00-1.01, No 102, \$1.00-1.01, No 103, \$1.00-1.01, No 104, \$1.00-1.01, No 105, \$1.00-1.01, No 106, \$1.00-1.01, No 107, \$1.00-1.01, No 108, \$1.00-1.01, No 109, \$1.00-1.01, No 110, \$1.00-1.01, No 111, \$1.00-1.01, No 112, \$1.00-1.01, No 113, \$1.00-1.01, No 114, \$1.00-1.01, No 115, \$1.00-1.01, No 116, \$1.00-1.01, No 117, \$1.00-1.01, No 118, \$1.00-1.01, No 119, \$1.00-1.01, No 120, \$1.00-1.01, No 121, \$1.00-1.01, No 122, \$1.00-1.01, No 123, \$1.00-1.01, No 124, \$1.00-1.01, No 125, \$1.00-1.01, No 126, \$1.00-1.01, No 127, \$1.00-1.01, No 128, \$1.00-1.01, No 129, \$1.00-1.01, No 130, \$1.00-1.01, No 131, \$1.00-1.01, No 132, \$1.00-1.01, No 133, \$1.00-1.01, No 134, \$1.00-1.01, No 135, \$1.00-1.01, No 136, \$1.00-1.01, No 137, \$1.00-1.01, No 138, \$1.00-1.01, No 139, \$1.00-1.01, No 140, \$1.00-1.01, No 141, \$1.00-1.01, No 142, \$1.00-1.01, No 143, \$1.00-1.01, No 144, \$1.00-1.01, No 145, \$1.00-1.01, No 146, \$1.00-1.01, No 147, \$1.00-1.01, No 148, \$1.00-1.01, No 149, \$1.00-1.01, No 150, \$1.00-1.01, No 151, \$1.00-1.01, No 152, \$1.00-1.01, No 153, \$1.00-1.01, No 154, \$1.00-1.01, No 155, \$1.00-1.01, No 156, \$1.00-1.01, No 157, \$1.00-1.01, No 158, \$1.00-1.01, No 159, \$1.00-1.01, No 160, \$1.00-1.01, No 161, \$1.00-1.01, No 162, \$1.00-1.01, No 163, \$1.00-1.01, No 164, \$1.00-1.01, No 165, \$1.00-1.01, No 166, \$1.00-1.01, No 167, \$1.00-1.01, No 168, \$1.00-1.01, No 169, \$1.00-1.01, No 170, \$1.00-1.01, No 171, \$1.00-1.01, No 172, \$1.00-1.01, No 173, \$1.00-1.01, No 174, \$1.00-1.01, No 175, \$1.00-1.01, No 176, \$1.00-1.01, No 177, \$1.00-1.01, No 178, \$1.00-1.01, No 179, \$1.00-1.01, No 180, \$1.00-1.01, No 181, \$1.00-1.01, No 182, \$1.00-1.01, No 183, \$1.00-1.01, No 184, \$1.00-1.01, No 185, \$1.00-1.01, No 186, \$1.00-1.01, No 187, \$1.00-1.01, No 188, \$1.00-1.01, No 189, \$1.00-1.01, No 190, \$1.00-1.01, No 191, \$1.00-1.01, No 192, \$1.00-1.01, No 193, \$1.00-1.01, No 194, \$1.00-1.01, No 195, \$1.00-1.01, No 196, \$1.00-1.01, No 197, \$1.00-1.01, No 198, \$1.00-1.01, No 199, \$1.00-1.01, No 200, \$1.00-1.01, No 201, \$1.00-1.01, No 202, \$1.00-1.01, No 203, \$1.00-1.01, No 204, \$1.00-1.01, No 205, \$1.00-1.01, No 206, \$1.00-1.01, No 207, \$1.00-1.01, No 208, \$1.00-1.01, No 209, \$1.00-1.01, No 210, \$1.00-1.01, No 211, \$1.00-1.01, No 212, \$1.00-1.01, No 213, \$1.00-1.01, No 214, \$1.00-1.01, No 215, \$1.00-1.01, No 216, \$1.00-1.01, No 217, \$1.00-1.01, No 218, \$1.00-1.01, No 219, \$1.00-1.01, No 220, \$1.00-1.01, No 221, \$1.00-1.01, No 222, \$1.00-1.01, No 223, \$1.00-1.01, No 224, \$1.00-1.01, No 225, \$1.00-1.01, No 226, \$1.00-1.01, No 227, \$1.00-1.01, No 228, \$1

Temp., \$2.02 à \$2.10 aux points d'expédition.  
 Barbotte fraîche, la livre 12c.  
 Carottes, la livre 12c.  
 Avoines d'Ontario, No 2 blanche, nou-  
 velle récolte, 70 à 73 No 3, 68 à 72.  
 Saumon frais, la livre 35c.  
 Ours, No 1, 30c.  
 Truite de ruisseau, la livre 30c.  
 Pois No 2, \$2.09.  
 Petit morue, 5c. par baril.  
 Ours, No 2, 25c.  
 Pies, la livre 8c.  
 No 1, 10c.  
 Soie, No 2, \$1.54.  
 Butter, 20c.  
 Farine, Ontario, qualité de guerre,  
 \$1.25 à 1.27.  
 Aiglan, la livre 20c.  
 \$1.25 à 1.27.  
 Carottes, la livre 15c à 15c.  
 Foin en balles sur rails à Toronto,  
 \$1.25.  
 Huîtres, 75c la pinte.

**LES PRODUITS ALIMENTAIRES**

Voici les prix des produits alimentaires au marché Bonsecours:

**VIANDE**

Patates du Nouveau-Brunswick le sac de 90 livres.  
Patates de Montréal \$1.50 à \$1.60.  
Oignons, \$1.25 le sac.  
Choux, 25c à 30c la douzaine.  
Choux de Bruxelles, la doz. \$1.00.  
Céleri, 30c à 50c le paquet.  
Carottes, 40c à 50c la doz.  
Carottes 50c le sac.  
Betteraves, 50c à 60c le sac.  
Navets, 60c le sac.  
Haricots blancs la livre.  
Haricots Canadien, 45c à 75c la livre.

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Pore avalu, la livre 32c.            |  |
| Porcs, la livre 49c.                 |  |
| Lard salé, la livre 34c.             |  |
| Ham, la livre 45c.                   |  |
| Samson, la livre 20c à 30c.          |  |
| Sauces, la livre 55c.                |  |
| Beauf et tranches, la livre 42c.     |  |
| Conc. No 5 steak 42c.                |  |
| P. H. Steak 42c.                     |  |
| Conc. No 5 32c.                      |  |
| Côtelettes de veau de lait 32c.      |  |
| Tranches de veau de lait 45c.        |  |
| Conc. No 5 40c.                      |  |
| Conc. No 5 40c.                      |  |
| derrière 35c la livre; devant 25c la |  |

| FRUITS                                |  |
|---------------------------------------|--|
| Pommes Alexandre, \$5.00 à \$6.00     |  |
| baril.                                |  |
| Gravenstein No 1 \$5.00; No 2 \$5.00  |  |
| No 3 \$4.00                           |  |
| McIntosh No 1, \$5.00; No 2, \$7.00   |  |
| No 3 \$4.00                           |  |
| Greening No 1, \$7.00; No 2, \$6.00   |  |
| No 3 \$5.00                           |  |
| Fameuse No 1, \$8.50; No 2, \$7.00    |  |
| No 3, \$6.50                          |  |
| Conc. No 5 Sunkist, \$18.00 la boîte  |  |
| Citrons de Messines, \$13.00 la boîte |  |

[illegible]

|                        |      |                                                    |
|------------------------|------|----------------------------------------------------|
| Lait, 1 litre, 25c.    | 20c. | de novembre fait voir une diminution de 10 p. 100. |
| Œufs, 1 douzaine, 25c. |      | d'exploitation sont aussi légèrement               |
| Amourettes, 100, 25c.  |      | supérieures à celles des autres récoltes           |

**VOILAIRES**

|                               |      |                                                                             |
|-------------------------------|------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Dindes à bouillir, 45c à 48c. |      | tion de 1959 pour cent.                                                     |
| Dindes à rôtir, 45c.          |      | présente                                                                    |
| Canards, 100, 25c.            |      | pour le mois de novembre à \$748,38.                                        |
| Poulets à rôtir, 35c à 40c.   |      | de 1959, les récoltes de novembre d'exploitation se sont élevées à \$543,88 |
| Poulets, 100, 25c.            | 42c. | comparativement à \$553,52 l'an der-                                        |
| Poulets, petits, 24c à 36c.   |      | ni et le rendement des récoltes de                                          |
| Poulets grossiers, 24c.       |      | des taxes et de toutes charges res-                                         |
| Poulets jeunes, 22c.          |      | saux.                                                                       |

Poussins la douz.<sup>e</sup> \$8.00 à \$9.00  
— la douz.<sup>e</sup> de 6 à 7 crills... \$1.50  
à \$1.75 la paire  
Pigeons la douz.<sup>e</sup> \$5 à 55c.  
Pigeonneaux de Bordeaux, \$1.00 la  
paire.  
Canards, 100 pièces, \$1.00  
Grenouilles, Philadelphie, 80c et  
85c.

Cochons de lait \$3.00 à \$5.00,  
Grenouilles moyennes 2c à 25c  
Grenouilles petites 5c.  
Lapins \$1.00 à \$2.50  
Bœuf, \$2.00 la douz.  
Agneau doré, \$4.00 à \$8.00.

**LES EXPORTATIONS DE PULPE ET DE PAPIER**

Pour le mois d'octobre les exportations des produits canadiens de pulpe et de papier s'élevèrent à \$7,252,318 contre \$6,056,339 en octobre 1957. Les exportations du bois de pulpe s'élevèrent à \$2,415,200 contre \$2,415,200 par rapport à \$2,475,508 pour le mois correspondant de l'an dernier.

## BELLE VICTOIRE LIBERALE DANS LA DIVISION ST-LAURENT

(Suite de la dernière page)  
Les échivins Rubenstein et Jacobs prirent aussi la parole, ce dernier adressant quelques mots en hébreu.  
M. Ernest Pitt se dit très satisfait du résultat obtenu qui est un digne couronnement du travail de l'organisation qui était sous sa direction. C'est une belle victoire pour le parti libéral qui, peut-être, voit une acceptation non équivoque de la politique municipale du gouvernement.

Voici le résultat du vote par polls:—

| Polls.  | Adresses                  | M. M. M. | M. M. M. | M. M. M. | M. M. M. |
|---------|---------------------------|----------|----------|----------|----------|
| 1       | 53 Craig Ouest.           | 27       | 15       | 12       | 2        |
| 2       | 5 Bleury.                 | 3        | 5        | 10       | 2        |
| 3       | 50 Hermine.               | 11       | 1        | 10       | 2        |
| 4       | 21 Anderson.              | 14       | 8        | 6        | 2        |
| 5       | 16 St-Urbain.             | 12       | 10       | 2        | 2        |
| 6       | 78 Dorchester Ouest.      | 10       | 16       | 15       | 6        |
| 7       | 101 Anderson.             | 28       | 13       | 15       | 6        |
| 8       | 131 Bleury.               | 19       | 5        | 14       | 2        |
| 9       | 22 Carmichael.            | 10       | 1        | 9        | 2        |
| 10      | 451 St-Urbain.            | 24       | 20       | 4        | 2        |
| 11      | Bleury.                   | 41       | 4        | 37       | 1        |
| 12      | 16 Vallée.                | 14       | 13       | 1        | 1        |
| 13      | 15 Vallée.                | 5        | 8        | 3        | 1        |
| 14      | 49 Benoit.                | 12       | 19       | 7        | 1        |
| 15      | Ruelle Bronson.           | 15       | 7        | 12       | 3        |
| 16      | 7 Lagachetière Ouest.     | 8        | 11       | 3        | 3        |
| 17      | 330 Clarke.               | 11       | 17       | 23       | 8        |
| 18      | 44 Mance.                 | 27       | 4        | 23       | 7        |
| 19      | 352 Bleury.               | 13       | 6        | 7        | 2        |
| 20      | 59 des Conseillers.       | 21       | 2        | 19       | 2        |
| 21      | 234 Sherbrooke Ouest.     | 31       | 4        | 27       | 2        |
| 22      | 92 Mance.                 | 27       | 7        | 20       | 2        |
| 23      | 85 Mance.                 | 16       | 3        | 13       | 2        |
| 24      | 93 Church.                | 37       | 11       | 26       | 4        |
| 25      | 500 Clarke.               | 24       | 20       | 4        | 2        |
| 26      | 596 St-Laurent.           | 2        | 9        | 7        | 1        |
| 27      | 779 Clarke.               | 13       | 14       | 19       | 1        |
| 28      | 82 Milton.                | 26       | 7        | 11       | 1        |
| 29      | 5 Ave du Parc.            | 13       | 7        | 17       | 1        |
| 30      | 1 Durocher.               | 14       | 4        | 10       | 1        |
| 31      | 32 Ave du Parc.           | 30       | 11       | 19       | 1        |
| 32      | 137 Hutchison.            | 28       | 9        | 22       | 1        |
| 33      | 118 Prince-Arthur Ouest.  | 28       | 9        | 22       | 1        |
| 34      | 101 Milton.               | 30       | 8        | 19       | 1        |
| 35      | 3 Ave Tara Hall.          | 20       | 9        | 11       | 1        |
| 36      | 716 Clarke.               | 20       | 20       | 14       | 7        |
| 37      | 876 St-Laurent.           | 20       | 17       | 14       | 7        |
| 38      | 33 Prince-Arthur.         | 20       | 6        | 14       | 7        |
| 39      | 794 St-Urbain.            | 31       | 7        | 24       | 5        |
| 40      | 323 Mance.                | 29       | 6        | 23       | 5        |
| 41      | 127 Ave du Parc.          | 17       | 5        | 12       | 2        |
| 42      | 249 Hutchison.            | 11       | 0        | 11       | 2        |
| 43      | 211 Ave des Pins Ouest.   | 14       | 16       | 4        | 2        |
| 44      | 897 St-Urbain.            | 12       | 14       | 2        | 2        |
| 45      | 22 Arcade.                | 12       | 14       | 2        | 2        |
| 46      | 6 Cuthbert.               | 12       | 26       | 14       | 2        |
| 47      | 1098 Clarke.              | 15       | 39       | 24       | 2        |
| 48      | 1124 St-Laurent.          | 9        | 13       | 4        | 2        |
| 49      | 38 Notre-Dame Ouest.      | 12       | 3        | 9        | 4        |
| 50      | 39 ruelle Fortifications. | 6        | 5        | 1        | 4        |
| Totaux. |                           | 903      | 489      | 506      | 88       |

### DANS NAPIERVILLE

Saint-Rémi, 27. — M. Amédée Monnet, jeune et brillant avocat de Montréal, a été élu dans le comté de Napierville au quatre candidats libéraux se faisant la lutte. MM. Monnet, Leblanc, Charbonneau et Marcell. Au moment où nous écrivons ces lignes, la majorité de M. Monnet est de 95.

Voici les résultats par paroisse:

| NAPIERVILLE — POLL 1                  | Charbonneau | Leblanc | Marcell | Monet |
|---------------------------------------|-------------|---------|---------|-------|
| Charbonneau                           | 34          | 34      | 34      | 34    |
| Leblanc                               | 69          | 69      | 69      | 69    |
| Marcell                               | 69          | 69      | 69      | 69    |
| Monet                                 | 69          | 69      | 69      | 69    |
| S T-CYRIEN — POLL NO 1                |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 51          | 51      | 51      | 51    |
| Leblanc                               | 41          | 41      | 41      | 41    |
| Marcell                               | 41          | 41      | 41      | 41    |
| Monet                                 | 10          | 10      | 10      | 10    |
| POLL 3 à venir.                       |             |         |         |       |
| ST PATRICK DE SHERRINGTON, POLL NO 4. |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 44          | 44      | 44      | 44    |
| Leblanc                               | 6           | 6       | 6       | 6     |
| Marcell                               | 3           | 3       | 3       | 3     |
| Monet                                 | 3           | 3       | 3       | 3     |
| POLL NO 5.                            |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 82          | 82      | 82      | 82    |
| Leblanc                               | 29          | 29      | 29      | 29    |
| Marcell                               | 18          | 18      | 18      | 18    |
| Monet                                 | 8           | 8       | 8       | 8     |
| POLL NO 6.                            |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 150         | 150     | 150     | 150   |
| Leblanc                               | 35          | 35      | 35      | 35    |
| Marcell                               | 18          | 18      | 18      | 18    |
| Monet                                 | 18          | 18      | 18      | 18    |
| ST-EDOUARD.—POLL NO 7                 |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 88          | 88      | 88      | 88    |
| Leblanc                               | 20          | 20      | 20      | 20    |
| Marcell                               | 4           | 4       | 4       | 4     |
| Monet                                 | 4           | 4       | 4       | 4     |
| ST-EDOUARD.—POLL NO 8                 |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 70          | 70      | 70      | 70    |
| Leblanc                               | 5           | 5       | 5       | 5     |
| Marcell                               | 4           | 4       | 4       | 4     |
| Monet                                 | 14          | 14      | 14      | 14    |
| ST-MICHEL ARCHANGE, POLL NO 9.        |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 18          | 18      | 18      | 18    |
| Leblanc                               | 0           | 0       | 0       | 0     |
| Marcell                               | 17          | 17      | 17      | 17    |
| Monet                                 | 116         | 116     | 116     | 116   |
| POLL NO 10                            |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 8           | 8       | 8       | 8     |
| Leblanc                               | 0           | 0       | 0       | 0     |
| Marcell                               | 59          | 59      | 59      | 59    |
| Monet                                 | 65          | 65      | 65      | 65    |
| ST-REMI — POLL NO 11.                 |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 18          | 18      | 18      | 18    |
| Leblanc                               | 6           | 6       | 6       | 6     |
| Marcell                               | 5           | 5       | 5       | 5     |
| Monet                                 | 83          | 83      | 83      | 83    |
| ST-REMI — POLL NO 12                  |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 12          | 12      | 12      | 12    |
| Leblanc                               | 6           | 6       | 6       | 6     |
| Marcell                               | 7           | 7       | 7       | 7     |
| Monet                                 | 60          | 60      | 60      | 60    |
| POLL NO 13.                           |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 11          | 11      | 11      | 11    |
| Leblanc                               | 7           | 7       | 7       | 7     |
| Marcell                               | 5           | 5       | 5       | 5     |
| Monet                                 | 65          | 65      | 65      | 65    |
| POLL NO 14                            |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 13          | 13      | 13      | 13    |
| Leblanc                               | 7           | 7       | 7       | 7     |
| Marcell                               | 6           | 6       | 6       | 6     |
| Monet                                 | 30          | 30      | 30      | 30    |
| POLL NO 15                            |             |         |         |       |
| Charbonneau                           | 10          | 10      | 10      | 10    |
| Leblanc                               | 18          | 18      | 18      | 18    |
| Marcell                               | 21          | 21      | 21      | 21    |
| Monet                                 | 43          | 43      | 43      | 43    |

### DANS MATANE

Amqui, 27. — M. O. Fortin a remporté haut la main la première place dans l'élection de Matane qui fut faite entre trois libéraux. Les résultats sont encore incomplets, mais la majorité de M. Fortin dépassera peut-être trois cents voix. Les derniers rapports la plaçaient à 246. Voici ces rapports:

| Majorités pour M. Fortin: | Mont-Joli | St-Florent | Padoue | Val-Brillant | Les Roulés | Sandy Bay | Sainte-Luce | Price |
|---------------------------|-----------|------------|--------|--------------|------------|-----------|-------------|-------|
| Mont-Joli                 | 122       | 76         | 87     | 26           | 76         | 157       | 40          | 84    |
| St-Florent                | 76        | 87         | 26     | 76           | 157        | 40        | 84          |       |
| Padoue                    | 87        | 26         | 76     | 157          | 40         | 84        |             |       |
| Val-Brillant              | 26        | 76         | 157    | 40           | 84         |           |             |       |
| Les Roulés                | 76        | 157        | 40     | 84           |            |           |             |       |
| Sandy Bay                 | 157       | 40         | 84     |              |            |           |             |       |
| Sainte-Luce               | 40        | 84         |        |              |            |           |             |       |
| Price                     | 84        |            |        |              |            |           |             |       |

### DANS MATANE

Amqui, 27. — M. O. Fortin a remporté haut la main la première place dans l'élection de Matane qui fut faite entre trois libéraux. Les résultats sont encore incomplets, mais la majorité de M. Fortin dépassera peut-être trois cents voix. Les derniers rapports la plaçaient à 246. Voici ces rapports:

| Majorités pour M. Fortin: | Mont-Joli | St-Florent | Padoue | Val-Brillant | Les Roulés | Sandy Bay | Sainte-Luce | Price |
|---------------------------|-----------|------------|--------|--------------|------------|-----------|-------------|-------|
| Mont-Joli                 | 122       | 76         | 87     | 26           | 76         | 157       | 40          | 84    |
| St-Florent                | 76        | 87         | 26     | 76           | 157        | 40        | 84          |       |
| Padoue                    | 87        | 26         | 76     | 157          | 40         | 84        |             |       |
| Val-Brillant              | 26        | 76         | 157    | 40           | 84         |           |             |       |
| Les Roulés                | 76        | 157        | 40     | 84           |            |           |             |       |
| Sandy Bay                 | 157       | 40         | 84     |              |            |           |             |       |
| Sainte-Luce               | 40        | 84         |        |              |            |           |             |       |
| Price                     | 84        |            |        |              |            |           |             |       |

### DANS MATANE

Amqui, 27. — M. O. Fortin a remporté haut la main la première place dans l'élection de Matane qui fut faite entre trois libéraux. Les résultats sont encore incomplets, mais la majorité de M. Fortin dépassera peut-être trois cents voix. Les derniers rapports la plaçaient à 246. Voici ces rapports:

| Majorités pour M. Fortin: | Mont-Joli | St-Florent | Padoue | Val-Brillant | Les Roulés | Sandy Bay | Sainte-Luce | Price |
|---------------------------|-----------|------------|--------|--------------|------------|-----------|-------------|-------|
| Mont-Joli                 | 122       | 76         | 87     | 26           | 76         | 157       | 40          | 84    |
| St-Florent                | 76        | 87         | 26     | 76           | 157        | 40        | 84          |       |
| Padoue                    | 87        | 26         | 76     | 157          | 40         | 84        |             |       |
| Val-Brillant              | 26        | 76         | 157    | 40           | 84         |           |             |       |
| Les Roulés                | 76        | 157        | 40     | 84           |            |           |             |       |
| Sandy Bay                 | 157       | 40         | 84     |              |            |           |             |       |
| Sainte-Luce               | 40        | 84         |        |              |            |           |             |       |
| Price                     | 84        |            |        |              |            |           |             |       |

### DANS MATANE

Amqui, 27. — M. O. Fortin a remporté haut la main la première place dans l'élection de Matane qui fut faite entre trois libéraux. Les résultats sont encore incomplets, mais la majorité de M. Fortin dépassera peut-être trois cents voix. Les derniers rapports la plaçaient à 246. Voici ces rapports:

| Majorités pour M. Fortin: | Mont-Joli | St-Florent | Padoue | Val-Brillant | Les Roulés | Sandy Bay | Sainte-Luce | Price |
|---------------------------|-----------|------------|--------|--------------|------------|-----------|-------------|-------|
| Mont-Joli                 | 122       | 76         | 87     | 26           | 76         | 157       | 40          | 84    |
| St-Florent                | 76        | 87         | 26     | 76           | 157        | 40        | 84          |       |
| Padoue                    | 87        | 26         | 76     | 157          | 40         | 84        |             |       |
| Val-Brillant              | 26        | 76         | 157    | 40           | 84         |           |             |       |
| Les Roulés                | 76        | 157        | 40     | 84           |            |           |             |       |
| Sandy Bay                 | 157       | 40         | 84     |              |            |           |             |       |
| Sainte-Luce               | 40        | 84         |        |              |            |           |             |       |
| Price                     | 84        |            |        |              |            |           |             |       |

### DANS MATANE

Amqui, 27. — M. O. Fortin a remporté haut la main la première place dans l'élection de Matane qui fut faite entre trois libéraux. Les résultats sont encore incomplets, mais la majorité de M. Fortin dépassera peut-être trois cents voix. Les derniers rapports la plaçaient à 246. Voici ces rapports:

| Majorités pour M. Fortin: | Mont-Joli | St-Florent | Padoue | Val-Brillant | Les Roulés | Sandy Bay | Sainte-Luce | Price |
|---------------------------|-----------|------------|--------|--------------|------------|-----------|-------------|-------|
| Mont-Joli                 | 122       | 76         | 87     | 26           | 76         | 157       | 40          | 84    |
| St-Florent                | 76        | 87         | 26     | 76           | 157        | 40        | 84          |       |
| Padoue                    | 87        | 26         | 76     | 157          | 40         | 84        |             |       |
| Val-Brillant              | 26        | 76         | 157    | 40           | 84         |           |             |       |
| Les Roulés                | 76        | 157        | 40     | 84           |            |           |             |       |
| Sandy Bay                 | 157       | 40         | 84     |              |            |           |             |       |
| Sainte-Luce               | 40        | 84         |        |              |            |           |             |       |
| Price                     | 84        |            |        |              |            |           |             |       |

### DANS MATANE

Amqui, 27. — M. O. Fortin a remporté haut la main la première place dans l'élection de Matane qui fut faite entre trois libéraux. Les résultats sont encore incomplets, mais la majorité de M. Fortin dépassera peut-être trois cents voix. Les derniers rapports la plaçaient à 246. Voici ces rapports:

| Majorités pour M. Fortin: | Mont-Joli | St-Florent | Padoue | Val-Brillant | Les Roulés | Sandy Bay | Sainte-Luce | Price |
|---------------------------|-----------|------------|--------|--------------|------------|-----------|-------------|-------|
| Mont-Joli                 | 122       | 76         | 87     | 26           | 76         | 157       | 40          | 84    |
| St-Florent                | 76        | 87         | 26     | 76           | 157        | 40        | 84          |       |
| Padoue                    | 87        | 26         | 76     | 157          | 40         | 84        |             |       |
| Val-Brillant              | 26        | 76         | 157    | 40           | 84         |           |             |       |
| Les Roulés                | 76        | 157        | 40     | 84           |            |           |             |       |
| Sandy Bay                 | 157       | 40         | 84     |              |            |           |             |       |
| Sainte-Luce               | 40        | 84         |        |              |            |           |             |       |
| Price                     | 84        |            |        |              |            |           |             |       |

### DANS MATANE

Amqui, 27. — M. O. Fortin a remporté haut la main la première place dans l'élection de Matane qui fut faite entre trois libéraux. Les résultats sont encore incomplets, mais la majorité de M. Fortin dépassera peut-être trois cents voix. Les derniers rapports la plaçaient à 246. Voici ces rapports:

| Majorités pour M. Fortin: | Mont-Joli | St-Florent | Padoue | Val-Brillant | Les Roulés | Sandy Bay | Sainte-Luce | Price |
|---------------------------|-----------|------------|--------|--------------|------------|-----------|-------------|-------|
| Mont-Joli                 | 122       | 76         | 87     | 26           | 76         | 157       | 40          | 84    |
| St-Florent                | 76        | 87         | 26     | 76           | 157        | 40        | 84          |       |
| Padoue                    | 87        | 26         | 76     | 157          | 40         | 84        |             |       |
| Val-Brillant              | 26        | 76         | 157    | 40           | 84         |           |             |       |
| Les Roulés                | 76        | 157        | 40     | 84           |            |           |             |       |
| Sandy Bay                 | 157       | 40         | 84     |              |            |           |             |       |
| Sainte-Luce               | 40        | 84         |        |              |            |           |             |       |
| Price                     | 84        |            |        |              |            |           |             |       |

## "C'EST PAR AMOUR DE LA LIBERTÉ QUE VOUS ETES VENUS COMBATTRE"

(Suite de la 1ère page)  
"C'est cet amour de la liberté, ce respect de la loi, et cette croyance des droits sacrés de l'humanité qui vous a amenés dans l'ancien monde, l'aider à se sauver des dangers qui le menaçaient. Ce sont ces mêmes principes qui ont poussé vos citoyens, dont nous avons admiré la bravoure, à combattre à nos côtés durant cette guerre."

"Vous êtes venus pour aider à bâtir de nouveaux États au milieu des ruines de ceux que la guerre a démolis, et pour préparer les fondations solides d'un règlement qui tendra ferme, parce qu'il sera dicté d'après le consentement des nations émancipées. Vous avez exprimé l'espoir du peuple américain, et c'est aussi le nôtre, qu'un projet soit préparé afin qu'à l'avenir les guerres puissent être évitées et en atteignant ce but, nous aurons libéré les nations du poids qui pèse sur elles en craignant les guerres."

"La nation britannique souhaite tout le succès possible aux délibérations auxquelles vous et nous, et les grandes nations libres de la terre, prendront part sous peu, mis par le désintéressement et un haut sens du devoir proportionné au pouvoir qui est un gage de notre confiance solennelle."

"Les peuples américain et britannique ont été frères d'armes et leurs armes ont été couronnées par la victoire. Nous remercions de tout cœur vos vaillants soldats et marins pour la part splendide qu'ils ont prise à la victoire et nous remercions aussi le peuple américain pour leur noble réponse à l'appel de la civilisation et de l'humanité. Puisse le même esprit de fraternité inspirer et guider nos efforts afin d'obtenir pour le monde la liberté et une paix durable."

"En vous demandant de vous joindre à moi pour boire à la santé du président, je veux exprimer avec quel plaisir nous acclamons Madame Wilson dans notre pays."

"Je bois à la santé du président des États-Unis et de Madame Wilson et au bonheur et à la prospérité de la grande nation américaine."



## AUTOUR DE LA REVOLUTION ALLEMANDE

Des impressions d'un camp de prisonniers français. —  
Comment on procède là-bas.

# ESOBENE

(CAPSULES.)

Composé de produits balsamiques, antiseptiques, volatiles, les vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérit infailliblement : **BRONCHITES, RHUMES DE CERVEAU, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, ME, etc.**

**VOIES RESPIRATOIRES, OU PENETRENT LES GERMES DE**

remède ou envoyé par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte, en 1  
LES CHESOBENE, 272, rue St-Denis, Montréal. 218-77-77

# BELLE VICTOIRE LIBERALE DANS LA DIVISION ST-LAURENT

M. Henry Miles est élu hier par une majorité de 414 voix. — M. Amédée Monet sort victorieux de la lutte dans Napierville pendant que M. O. Fortin est élu dans Matane.

Le parti libéral a remporté une belle victoire dans l'élection partielle de Saint-Laurent, de Montréal, alors que M. Henry Miles, homme d'affaires bien connu et fort estimé, a été élu par une majorité de 414 voix, suivant que l'indique le tableau que nous publions plus bas.

Cette victoire est partout considérée comme la reconnaissance de la politique municipale du gouvernement Gouin et elle fait aussi honneur à la division Saint-Laurent qui sera représentée par un homme qui a tout un passé de travail, d'étude commerciale et de succès derrière lui.

La majorité de M. Miles est assez grande pour déclarer que l'opposition était largement du côté libéral. La confiance des organisateurs libéraux, d'ailleurs, n'a jamais failli; jamais dans aucune autre élection elle ne fut si grande. C'est que la politique de tolérance du gouvernement Gouin envers la minorité s'était fait sentir dans la division Saint-Laurent où la population est si cosmopolite. Les Israélites, qui sont très nombreux, l'ont bien reconnu, ils l'ont prouvé hier. En effet, en parcourant le tableau détaillé ci-dessous, on verra que le vote israélite est en majorité pour M. Miles.

Toute la journée, le quartier fut sillonné en tout sens par les voitures et les autos transportant les électeurs aux polls; la température était des plus agréables et les chemins très convenables. Une grande activité régna toute la journée dans les deux camps.

Des cinq heures, un grand nombre de personnes s'étaient donné rendez-vous au comité central de M. Miles où un grand tableau avait été préparé pour afficher les résultats au fur et à mesure qu'ils arrivaient; et à chaque résultat favorable au candidat libéral, c'était une grande acclamation qui retentissait dans la salle.

Les organisateurs, sous la direction de M. Ernest Pitt, l'hon. Walter Mitchell, trésorier provincial, M. Peter Bercovitch, M.P.P., les échevins Rubenstein et Jacobs, M. Alphonse Décarie, C.R.M., M. W.C. Munn, et autres étaient au comité ainsi que le candidat M. Miles. Vers cinq heures et demie, la victoire libérale se dessinait de plus en plus nette et vers six heures, il ne restait plus que deux polls à venir. On demanda alors le nouveau député qui fut salué d'une grande ovation. M. Miles remercia l'auditoire de cette nouvelle marque de sympathie après la grande preuve de confiance qu'on venait de lui donner. Le résultat de cette élection est une preuve éclatante, dit-il, que le libéralisme est encore vivant dans la division Saint-Laurent. Je remercie tous ceux qui de près ou de loin ont travaillé à assurer le triomphe du libéralisme dans cette campagne. La race juive a prouvé sa tolérance caractéristique en ne faisant pas de différence de race ni de religion dans cette élection. Cela est tout à sa gloire. Je remercie les Canadiens-français dont le vote a été unanime en faveur du gouvernement Gouin; je remercie aussi les Irlandais qui se sont rendus nombreux aux polls. Je remercie particulièrement ce qu'il conviendrait d'appeler le "Big Four": MM. S. W. Jacobs, M.P., Peter Bercovitch, M.P.P., Lyon W. Jacobs et Louis Rubenstein, échevins, qui se sont inlassablement dévoués dans cette élection au milieu de leurs compatriotes. Mon entière reconnaissance est aussi assurée à MM. Edward Carle, Ernest Pitt, mon organisateur, et tous ceux que je pourrais oublier.

M. Miles parla aussi, en français, pas très clair, d'abord, mais se purifiant à mesure qu'il parlait et nul doute, comme il dit, qu'après un stage dans ce centre français qui est la vieille capitale, il pourra s'adresser sans crainte dans la langue française. Il fut chaleureusement applaudi.

On demanda ensuite l'honorable Walter Mitchell qui prononça une courte mais belle allocution. Il remercia les électeurs dont le vote a assuré cette grande victoire pour le parti libéral, et il félicita M. Miles pour l'éclatant succès qu'il vient de remporter. Il ne peut, non plus, s'empêcher de féliciter la législature, pour l'acquisition qu'elle vient de faire. Pour ce qui est de la division Saint-Laurent, il déclare qu'elle ne pouvait trouver de meilleur représentant.

Les électeurs ont prouvé leur profond canadiannisme dans cette élection, et il convient de les féliciter sincèrement. Personne plus que le premier ministre se réjouira de cette constatation heureuse. On a fait preuve d'une grande largesse d'esprit qui ancrera encore plus dans nos esprits l'idéal canadien qui doit primer avant toute chose.

En terminant, il félicite et remercie tout particulièrement le "quatuor" oratoire qui a si bien travaillé au succès de cette élection.

P. Peter Bercovitch, M.P.P., prit ensuite la parole et il s'adressa particulièrement à ses compatriotes qui ont si largement voté en faveur de M. Miles. Il n'est pas surpris de leur attitude qui fut toujours en faveur des libéraux qui ont toujours donné justice à toutes les races.

Il est confiant que M. Miles fera une forte impression à la Chambre où on sera heureux de mettre à profit ses profondes connaissances commerciales.

(A suivre à la page 7)

ON VEUT DES IMPOTS SUR  
\$110,841,910 DE PROPRIETES

L'échevin Dixon demande que la cité perçoive des taxes sur toutes les propriétés exemptées, autres que les églises, hôpitaux, écoles et institutions de bienfaisance.

On a lu, au conseil, hier après-midi, l'interpellation suivante:

"L'échevin Dixon est d'opinion que pendant les quatre ou cinq prochaines années, la ville devrait percevoir des taxes sur toutes les propriétés exemptées, à l'exception des églises, des hôpitaux, des écoles et des institutions de bienfaisance. Il ne faut pas oublier que pour un certain temps du moins, la ville a besoin de tous les revenus additionnels qu'elle peut puiser à quelque source que ce soit. Comme c'est un fait reconnu que la propriété foncière est, à l'heure qu'il est, surchargée et que les propriétaires d'immeubles ne pourront garder tels immeubles si les lourdes taxes qu'ils ont à payer actuellement ne sont pas réduites.

"L'échevin Dixon est d'avis que jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli dans les finances de la ville, certaines exemptions devraient être abolies, telles que:

Immeubles du Gouvernement Fédéral, \$13,417,190  
Immeubles du Gouvernement Provincial, 4,917,500  
Immeubles de la Commission du Port, 24,133,250  
Autres immeubles, 27,391,195  
Terrains exemptés, 40,962,775

\$110,841,910

et que, avant de renoncer à des revenus dont elle a absolument besoin pour faire face à ses obligations, la Ville devrait prendre tous les moyens possibles pour augmenter ces revenus et que la Charte de la Cité devrait être amendée de façon à ce que des taxes puissent être imposées sur les propriétés ci-dessus mentionnées comme sur les immeubles ordinaires.

"Il prie, en conséquence, la Commission administrative de bien vouloir mettre cette importante question à l'ordre du jour."

L'échevin Lamarr a désiré informer la Commission administrative qu'il est convaincu que le public ver-

rait d'un bon œil le choix du chef du département de police fait dans les cadres mêmes de la police, et non à l'extérieur comme il est rumored que la chose doit se faire.

L'échevin Sansregret attire l'attention de la Commission administrative sur le nombre toujours croissant des placards-annonces dans la ville et sur les inconvénients qui en résultent tant au point de vue de la dépréciation des propriétés avoisinantes qu'à celui de l'esthétique. Il prie ladite Commission de bien vouloir étudier l'opportunité d'adopter un règlement déterminant les dimensions, la nature, etc., de ces placards-annonces, dans le but de remédier au présent état de choses.

L'échevin Sansregret désire aussi informer la Commission administrative que l'on se plaint encore des ordres qui s'échappent des automobiles de temps à autre. Il prie ladite Commission de bien vouloir faire déterminer la cause de ces odeurs, afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour les faire disparaître.

L'échevin Lamarr prie la Commission administrative de voir s'il n'y aurait pas possibilité de réparer certaines vieilles voitures automobiles que la ville possède, de façon à les mettre à la disposition des médecins du département des incendies qui, étant obligés de se rendre aux incendies en voiture traînée par un cheval, arrivent souvent en retard.

L'échevin Desrosières attire l'attention de la Commission Administrative sur les dommages considérables et fréquents causés aux propriétés par l'insuffisance de l'égout collecteur de la rue Nicolet, domaniale, qui donne lieu à des réclamations contre la Ville. Il prie ladite Commission de bien vouloir étudier les moyens à prendre pour éviter à l'avenir les inondations qui se produisent dans les caves des maisons riveraines tous les printemps, lors de la crue des eaux et même pendant les pluies abondantes, soit en construisant une pompe, soit autrement.

L'échevin Lamarr désire informer la Commission administrative qu'il est convaincu que le public ver-

rait d'un bon œil le choix du chef du département de police fait dans les cadres mêmes de la police, et non à l'extérieur comme il est rumored que la chose doit se faire.

L'échevin Sansregret attire l'attention de la Commission administrative sur le nombre toujours croissant des placards-annonces dans la ville et sur les inconvénients qui en résultent tant au point de vue de la dépréciation des propriétés avoisinantes qu'à celui de l'esthétique. Il prie ladite Commission de bien vouloir étudier l'opportunité d'adopter un règlement déterminant les dimensions, la nature, etc., de ces placards-annonces, dans le but de remédier au présent état de choses.

L'échevin Sansregret désire aussi informer la Commission administrative que l'on se plaint encore des ordres qui s'échappent des automobiles de temps à autre. Il prie ladite Commission de bien vouloir faire déterminer la cause de ces odeurs, afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour les faire disparaître.

L'échevin Lamarr prie la Commission administrative de voir s'il n'y aurait pas possibilité de réparer certaines vieilles voitures automobiles que la ville possède, de façon à les mettre à la disposition des médecins du département des incendies qui, étant obligés de se rendre aux incendies en voiture traînée par un cheval, arrivent souvent en retard.

# L'HON. SENATEUR DANDURAND L'HOTE DU CLUB DE REFORME

C'est l'honorable sénateur Raoul Dandurand qui fera la causerie aujourd'hui au lunch du Club de Réforme. Il traitera, comme nous l'avons dit, de l'Instruction obligatoire.

Le Club de Réforme ne pouvait mieux choisir pour terminer l'année qu'en invitant M. Dandurand dont on connaît l'érudition et l'éloquence.

Nul doute que ce sera le clou de l'année.

Le lunch commencera à une heure précise et sera suivi de la causerie.

# LE CONSEIL A VOTE LA TAXE FONCIERE A \$1.35 PAR \$100

Une proposition en ce sens est faite, par distraction, par un échevin dissident qui, s'apercevant trop tard de son erreur, demande en vain la reconsidération du vote. — Du propre !

Les échevins, c'est chose connue, ont souvent des distractions mais il est rare que celles-ci portent à de graves conséquences. Il en a été autrement hier, cependant dans le cas de l'échevin O'Connell, qui tout opposé qu'il fut au maintien de la taxe foncière au taux de \$1.35 par \$100, n'en a pas moins, par distraction, proposé et fait adopter le conseil pour son adoption, le vote en faveur du maintien de l'impôt immobilier à \$1.35 par \$100 a été de 8 à 6.

Le représentant du quartier Sainte-Anne ne fut pas lent, cependant, à s'apercevoir de son erreur, et il proposa, immédiatement le vote connu, la reconsidération du scrutin. Sa motion fut cependant battue par 11 à 4, nombre d'échevins qui avaient voté contre le règlement voté contre la reconsidération du vote.

L'échevin O'Connell, par la suite ne devait pas perdre une seule occasion pour essayer de corriger son premier vote, mais ce fut peine perdue. Il alla jusqu'à demander le vote sur la troisième lecture du règlement, mais là aussi la majorité de ses collègues se prononcèrent contre lui, quelques-uns même qui avaient voté d'abord contre le règlement votant ensuite pour son adoption en troisième lecture, disant que cette étape de la procédure n'était qu'une simple formalité.

Des débats de la séance, le maire, qui était au fauteuil, dit aux membres du conseil qu'ils avaient été convoqués tout particulièrement pour considérer et étudier le budget qui venait de leur être présenté par la commission administrative pour l'année 1919. Il faut se hâter, dit M. Martin, car le budget doit être définitivement adopté pour le 1er janvier, la charte, dit-il, ne permettant à aucun délai au-delà du 1er janvier. Ceux qui disent, ajouta le maire, qu'on peut attendre après le 1er janvier pour adopter le budget ne savent pas le premier mot de ce dont ils parlent. Cependant, dans l'opinion du maire, il importait pour le conseil d'adopter les règlements nécessaires à l'imposition des taxes pour 1919 avant d'aborder le budget.

L'échevin Brodeur, leader du conseil, s'inscrivit en faux contre cette assertion, disant que les règlements en question et le budget étaient des choses connexes et qu'on devait bien se faire, dit le représentant du quartier Saint-Jacques, qu'en étudiant le budget, on en vienne à la conclusion de retrancher telles et telles sommes et que par ces retranchements on puisse équilibrer le budget.

L'échevin Turcot proposa, alors, appuyé par l'échevin O'Connell, que le conseil se forme en comité général pour étudier le budget. Il en fut fait ainsi, et au bout d'une minute à peine, on rapporta "progrès", selon l'expression usuelle, après quoi, l'échevin Dixon, appuyé par l'échevin Lamarr proposa l'ajournement pour une heure. Dans cet intervalle, les échevins tinrent un caucus et discutèrent les problèmes soumis à leur attention.

LA TAXE FONCIERE

Le caucus une fois fini, on se reunit de nouveau en séance régulière et l'on aborda sur le champ le règlement soumis par la commission administrative à l'effet d'imposer certaines taxes et contributions foncières pour l'année 1919. Les échevins Vandellac et Brodeur proposèrent la première lecture de ce règlement par lequel la taxe foncière est fixée à \$1.35 par \$100, comme on peut le constater à la lecture de la section que voici:

Section 1.—Une contribution foncière générale est imposée et sera prélevée pour l'année commençant le 1er mai 1919 et se terminant le 30 avril 1920, sur les immeubles imposables dans la Cité, à l'exception des immeubles qui sont situés dans le territoire de l'ancienne Cité de Maisonneuve, savoir:

(a) Sur les terrains, les bâtiments surélevés et sur tout ce qui est fixé ou attaché à un bâtiment ou terrain de manière à en faire partie, l'exclusion des machines, outils et appareils industriels, sauf ceux qui servent à produire ou à recevoir la force motrice.

(b) Sur tous tuyaux, poteaux, fils conducteurs, rails, tunnels, conduits et autres constructions et appareils de quelque nature que ce soit, employés pour produire ou distribuer, pour l'usage du public, la force motrice, la lumière, la chaleur, l'eau, l'électricité, ou pour des fins de traction, construits ou placés sur les, au-dessus ou au-dessous des propriétés, rues, voies publiques ou ailleurs, dans les limites de la Cité, ou pour le transport ou la réception de messages télégraphiques, téléphoniques ou pneumatiques.

(c) Les diverses choses déclarées être des immeubles, suivant le sens du présent règlement et appartenant à des compagnies ou personnes fournissant la force motrice, la lumière, la chaleur, l'eau ou l'électricité ou pour le transport ou la réception de messages télégraphiques, téléphoniques, ou pneumatiques, sont par les présentes imposées dans le quartier que les estimateurs choisissent, mais suivant la valeur de ces choses dans ou les quartiers où elles sont situées.

(d) Les choses énumérées dans les sections qui précèdent sont taxées au nom du locataire des bâtiments et des terrains, quand il est propriétaire de ces choses.

(e) Cette contribution foncière est de un dollar et trente-cinq cents (\$1.35) par chaque cent dollars (\$100.) de la valeur desdits immeubles, telle que portée au rôle d'évaluation, et elle constitue une charge grevant lesdits immeubles, et les propriétaires en sont personnellement responsables.

Des que le greffier de la Cité, M. René Bauset, eut lu cette section, le maire demanda si elle était adoptée, et aussitôt l'échevin O'Connell, appuyé par l'échevin Vandellac, en proposa l'adoption. Comme des voix dissidentes se faisaient entendre, le vote fut pris, donnant le résultat suivant:

Pour: les échevins O'Connell, Vandellac, Hushion, Lamarr, Carmel, Tremblay, Dixon et le maire: 8.  
Contre: les échevins Turcot, Denis, Brodeur, Desrosières, Sansregret et le vote venant à peine de se terminer que l'échevin O'Connell informait le conseil qu'il avait été guidé par une fausse impression et qu'il avait par distraction qu'il avait proposé l'adoption de cette partie du règlement pourvoyant à l'impôt de \$1.35 sur l'immeuble. Il est opposé, dit-il, à cette taxe, et il ne voudrait pas, à voter. Il avait commis qu'il s'agissait d'autre chose, et c'est pourquoi il proposait l'adoption. Par conséquent, il demandait la reconsidération du vote. L'échevin Hushion appuya l'échevin O'Connell et dit qu'il voulait, lui aussi, se reprendre, s'étant trompé, la première fois.

On vota dès lors sur la motion demandant que le vote soit reconsidéré et le résultat fut comme suit:

Pour: les échevins O'Connell, Vandellac, Hushion et Jacob: 4.  
Contre: les échevins Turcot, Denis, Brodeur, Lamarr, Desrosières, Carmel, Sansregret, Filion, Tremblay, Dixon et le maire: 11.

La majorité ayant décidé, le vote ne fut pas reconsidéré et les échevins O'Connell, Hushion et Vandellac furent inscrits comme ayant voté en faveur de l'impôt foncier à \$1.35.

M. Bauset continua ensuite la lecture du règlement section par section, qui furent adoptées unanimement. Elles se lisent ainsi:

SECTION 2.—Il est par les présentes imposé et sera prélevé pour l'année commençant le 1er mai 1919 et se terminant le 30 avril 1920, une surtaxe foncière spéciale sur les biens situés dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité et appartenant aux compagnies de téléphone, de télégraphie, d'éclairage au gaz ou à l'électricité, d'énergie électrique, d'acqueduc ou à toute compagnie exploitant des services d'utilité publique de quelque genre que ce soit et se servant des rues, ruelles ou places publiques de la Cité pour cette exploitation.

Cette surtaxe est d'un pour cent de la valeur des biens appartenant à des compagnies d'acqueduc, telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur, et de cinq pour cent de la valeur des biens, tels que portés au rôle d'évaluation en vigueur, appartenant à d'autres compagnies qu'à des compagnies d'acqueduc.

Cette surtaxe constitue une charge grevant lesdits biens et les propriétaires en sont personnellement responsables.

La Compagnie des Tramways de Montréal est exemptée de cette taxe.

Section 3.—La contribution foncière, les taxes et surtaxes ci-dessus imposées, dont l'époque du paiement n'est pas déjà spécifiée, sont dues et payables à l'expiration des délais fixés par la loi après l'achèvement et le dépôt des rôles de contributions foncières ou de perception des taxes pour chaque quartier de ladite Cité.

Section 4.—Pour pourvoir à l'entretien des trottoirs durant l'hiver, pour l'année commençant le premier mai 1919 et se terminant le 30 avril 1920, il est imposé et sera prélevé sur tous les immeubles en front et le long desquels existe un trottoir en trottoir commun, une taxe de sept cents (\$0.07) par pied linéaire desdits immeubles. Cette taxe sera perçue en sus de toutes autres taxes déjà imposées ou qui seront imposées sur lesdits immeubles.

Cette taxe est payable de la manière et dans les délais prescrits par la charte de la Cité pour le paiement des contributions foncières, et constitue une charge grevant lesdits immeubles et les propriétaires en sont personnellement responsables.

Section 5.—Les dispositions de tout règlement incompatibles avec le présent règlement sont abrogées et annulées, mais cette abrogation et cette annulation ne doivent pas être interprétées comme affectant aucune partie ou chose faite ou qui doit être faite en vertu des dispositions ainsi abrogées et annulées.

Quand on en arriva à la troisième lecture du règlement, l'échevin O'Connell demanda le vote mais l'échevin Turcot dit que cette troisième lecture n'était qu'une simple formalité, et qu'il n'était plus temps de rejeter le règlement. "Les échevins qui se sont trompés, dit-il, n'avaient qu'à se faire attention à leur affaire, et s'informer pour voter avant de le faire. L'impôt voté contre la taxe foncière à \$1.35, quand il était temps de le faire, et bien que battu, je puis plus rien y faire."

L'échevin Dixon opina dans un sens contraire. "Erreur humanum est" dit-il. Il ne faut pas faire un crime à un homme de se tromper parfois. Soyons raisonnables et donnons à ceux qui ont pu se tromper d'enregistrer leur vote comme ils l'entendent."

On décida par conséquent de prendre le vote sur la troisième lecture du règlement. Le maire clama: "Proposez l'échevin Vandellac, appuyé par l'échevin Desrosières, la troisième lecture."

# C'est ce Numéro-là ST-LOUIS 678

que vous devez appeler tout de suite si vous désirez goûter au Pain de la Boulangerie

**BROSSEAU**

et constater qu'il est aussi bon pour vous que pour les milliers qui en mangent quotidiennement. Pain recommandé par les autorités médicales. Aucun n'est plus délicieux. Aucun n'est mieux cuit. Aucun n'est aussi hygiénique.

**J. A. BROSSEAU, Ltée**  
49 à 75, rue Boyer, Livraison partout

162—L.M.S.—B

# ILS DEMANDENT A LA VILLE D'EXPROPRIER CES TERRAINS

Un groupe de propriétaires du Boulevard Saint-Laurent envoient un projet à la cité pour qu'elle complète l'acquisition de lières de terrains, au delà du tunnel du C. P. R. — Nouveaux trottoirs.

Par l'entremise d'un notaire, un groupe de propriétaires d'immeubles sur le niveau du boulevard Saint-Laurent à partir du tunnel du C. P. R., en montant ont envoyé aux commissaires municipaux le projet suivant:

"Attendez que les requérants ont dû laisser chacun une lière de terrain sur la devanture de leurs propriétés pour faire partie dudit Boulevard et qu'ils n'ont encore reçu aucune compensation pour ces lières de terrains, bien qu'ils aient fréquemment demandé que la valeur leur en soit payée;

"Attendez que la ville a fait construire il y a déjà plusieurs années sur la devanture des dites propriétés des trottoirs temporaires en bois, lesquels sont en pleine décomposition, sont brisés en bien des endroits, et manquent totalement en d'autres endroits et sont dans un état dangereux exposant les personnes aux inconvénients graves et que les requérants ont souvent attiré l'attention des autorités municipales sur cet état de choses auquel celles-ci ont toujours refusé ou négligé de porter remède;

"Attendez que cet état de choses expose les propriétaires et leurs familles et le public en général à des inconvénients et même à des accidents graves dont la corporation de Montréal, doit être tenue responsable.

"Attendez que par suite de cet état de choses les requérants ne peuvent pas louer leurs magasins et leurs logements avec avantage et même dans beaucoup de cas ne peuvent pas les louer du tout;

"Pourquoi, moi, le notaire soussigné parlant comme susdit, j'ai requis les autorités municipales de faire sans délai les démarches nécessaires pour faire et compléter l'acquisition des dites lières de terre par la corporation et en payer le coût, et de faire faire sans délai des trottoirs permanents devant les propriétés des requérants, de réparer et entretenir convenablement les trottoirs existants, faute de quoi les requérants prendront contre la corporation telles procédures que leur seront conseillées par leurs avocats, allant même jusqu'à refuser de payer les taxes municipales, tant que le prix des terrains n'aura pas été payé et que les trottoirs permanents n'auront pas été faits, les requérants tenant la corporation responsable de tous accidents et de tous dommages qui pourraient survenir ou être subis;

L'échevin Turcot a lu ce projet au conseil, hier après-midi.

# LA FETE DE L'ARBRE DE NOEL A L'HOPITAL STE-JUSTINE

Sa Grandeur Mgr Bruchési assiste à cette jolie fête. — Un succès complet.

Une jolie fête a eu lieu hier après-midi à l'hôpital Ste-Justine de la rue St-Denis; Monseigneur l'Archevêque de Montréal avait tenu à assister personnellement à cette fête et à bénir ces chers enfants dans la journée heureuse de ces dames charitables avaient préparé pour eux.

Tout resplendissait de bonheur dans les salles propres et décorées avec un goût parfait; les petits patients gentils et habiles souriaient à tous les Sa Grandeur Mgr Bruchési parcourut ces salles où les souffrances avaient momentanément fait place à de grandes joies, on ressentait une pitié touchante pour ces chers enfants si heureux.

Des dons de toute nature, des jouets charmants ont été reçus par les dames de l'hôpital aux enfants malades et aussi à des enfants pauvres de la paroisse.

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Une fête offerte aux familles des soldats français, dimanche, au Monument National. — Un joli programme.

Comme tous les ans, les généraux bienfaiteurs et gouverneurs de l'U. N. F., offrent aux familles des soldats français et à celles de la Colonie Henri Letondal, Monologues, qui recevront des cartes d'invitation, à assister au Monument National, dimanche prochain à 2 h. 45, à une belle fête d'un arbre de Noël.

Nombreux sont les cadeaux que recevront les enfants car de généreux donateurs ont pensé à ce Noël de la Victoire à faire des heureux parmi les enfants de ces admirables poilus qui ont conquis la gloire immortelle d'avoir vaincu le boche.

Pour relever la fête, un joli programme musical a été préparé à cet effet; nous en donnons le détail ci-dessous:

M. Vaillancourt: "La Marseillaise."  
Mlle Gauthier: Chant.  
Mlle Letondal: Monologue.  
Mlle Suzanne Paquette et M. Maurice Meunier, élèves du Conservatoire Lassalle: Déclamations.

Tombola pour les enfants.  
Distribution de la médaille du Noël de la Victoire aux enfants de la Colonie.  
Distribution de portraits du Maréchal Foch.  
Distribution de bonbons et souvenirs divers.

pour cela, tout le monde va y être. Les échevins qui seront absents, on leur coupe le saïaire."

L'échevin O'Connell se prononça, ainsi que le maire, contre l'ajournement. "On trouve, dit-il, qu'il y a assez de monde pour voter la taxe foncière à \$1.35, mais il n'y en a pas assez pour autre chose". Cette remarque attira au représentant du quartier Ste-Anne une vive riposte de son collègue du quartier Laurier, au sujet du premier vote donné par M. O'Connell.

La discussion se termina brusquement, et le vote fut pris:

Pour l'ajournement: les échevins Turcot, Hushion, Denis, Brodeur, Lamarr, Jacobs, Desrosières, Carmel, Sansregret, Filion, Tremblay et Dixon — 12.

Contre: les échevins O'Connell, Vandellac et le maire — 3.

La séance fut donc ajournée à lundi, alors qu'on discutera le budget et le deuxième règlement des taxes. On exprime généralement l'opinion que le budget va passer comme une lettre à la poste.

Le maire a suggéré durant la réunion d'hier que toute discussion sur le chiffre de \$205,000 compris dans le budget pour l'augmentation dans le coût des matériaux et de la main-d'œuvre soit ajournée jusqu'à la publication de la décision arbitrale dans le cas des policiers et des pompiers. Il y aura un débat, semble-t-il, sur ce chiffre de \$205,000, certains échevins prétendant que les matériaux, l'année prochaine, coûteront moins cher que cette année.

LES FONDS PATRIOTIQUE

Les bureaux du Fonds Patriotique seront fermés mercredi et jeudi les 1er et 2 janvier 1919.

# PLACEZ VOS ASSURANCES FEE DANS LA COMPAGNIE

**UNION ASSURANCE SOCIETY**  
(LIMITED, LONDRES, ANG.)  
FONDÉE EN 1720

**HORACE J. LABRECQUE**  
AGENT GENERAL, DÉPT. FRANÇAIS,  
200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONT 908.

COMMISSION DE PLACEMENT DES  
**SOLDATS**  
PROVINCE DE QUEBEC  
Chambre 41 et 45 Edifice Dandurand,  
274 rue Ste-Catherine, Est. Tel. 5561.

**LES PATRONS**  
Le tous maîtres, les municipalités et gouvernements voudront bien écrire au téléphone quand ils ont besoin d'hommes pour gros travaux et travaux légers. Les soldats résident aux Quatre-vingt-dix, Trois-Rivières ou les districts circonvoisins peuvent s'adresser à l'hon. Geo. E. Amyot, Québec, Qué.; J. A. McManamy, Québec; Phil. L. Lussier, Trois-Rivières, et R. Lussier, Sherbrooke, Qué.

**Chas. C. de Lorimier**  
TEL. HELL EST 1554

Flora Naturelles et Artificielles.  
250 RUE SAINT-DENIS — MONTREAL  
(Près du Monument).  
Spécialité: Tributs floraux funéraires.

Venez faire examiner vos dents par les  
**DENTISTES FRANCO-AMERICAINS**  
Prix exceptionnellement bas.  
Extraction des dents sans douleurs  
au moyen de notre fameux inventeur  
la KILCANE.

28 salons absolument privés d'une  
propreté parfaite suivant la lettre les  
théories de l'INSTITUT ROCKFELLER  
et de l'INSTITUT PASTEUR. Tel. Est 5561.

Tout ouvrage garanti.—Matériaux de  
première classe.  
Dentistes diplômés seulement.  
**DENTISTES FRANCO-AMERICAINS**,  
164 ST-DENIS  
Un peu plus bas que Ste-Catherine.

112—L.M.S.—B

**ARRESTATION D'UN  
FILOU AUDACIEUX**

Le détective Pelletier a mis en état d'arrestation, un deuxième individu, qui croit-on, serait un des complices de celui déjà arrêté dans la cause de vol à main armée du boucher Sam Rosenfeld.

En plus le même individu était recherché pour avoir tenté d'obtenir \$195 du restaurateur George Kavakis de la rue rue Saint-Laurent en lui offrant en vente deux bons de la Victoire, valant le 24 octobre dernier à M. Andrew Davis, demeureur No 17 rue Church. En plus on croit être en présence de l'individu qui si habilement prenait la clef des champs des cellules du poste central, le soir du grand raid, profitant de l'appel du nom d'un détenu et se substituant à lui pour être admis à caution.

**EN COUR DE REVISION**

Lundi et mardi prochain, les 30 et 31 décembre, les juges Demers, Teller, et de Larimier, siégeant en revision, entendront les causes de la campagne. Ce sont les causes suivantes:

Brousseau vs Latraverse; Johnson vs Forgette; Azar vs Lafontaine; Dame Larose et vir, vs. Chantal, Ledue vs. Maillois; Desjardins vs. Beaugue; Laplante vs. Frappier; St-Denis vs. Cité de Hull; Cor et al, vs. Rousseau et al.; Dame Pringle vs. Cowan; Dame Morel et vir, vs. Hébert; Laberge vs. LePage; Laberge vs. LePage; Godard vs. Parent; Roy et al, vs. Villeneuve